BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

69ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4046 du Jeudi 8 Avril 2021 - 69e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

PRESIDENTIELLE 2021

Denis Sassou-Nguesso réélu

Selon les résultats définitifs rendus publics par la Cour constitutionnelle, il a été déclaré vainqueur avec 88,40% des voix. (P.3)

FOOTBALL

Tempête sur les Diables-Rouges

(P.14)

EDITORIAL

Cardinal Tumi

EGLISE UNIVERSELLE

Archevêque émérite de Douala, le cardinal Christian Tumi a rejoint la maison du Père

(P.9)

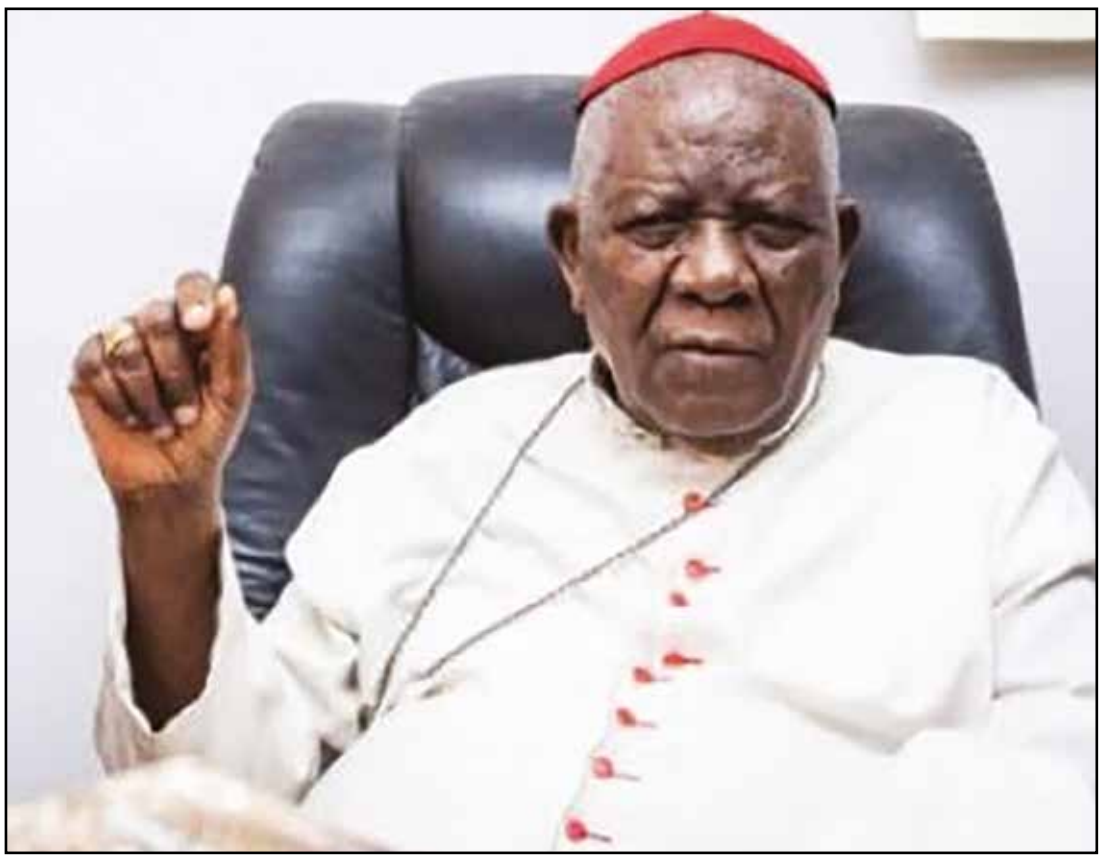

PRESIDENTIELLE 2021

Pour l'UDH-Yuki, les résultats publiés par le ministre de l'Intérieur relèvent de la pure fiction

(P.5)

INTERVIEW

Parfait Iloki, secrétaire permanent à la communication et aux technologies de l'information du PCT

Monsieur le secrétaire permanent, l'élection présidentielle est désormais derrière nous. Quels sont les principaux enseignements que le PCT a tirés de son déroulement et de sa conclusion?

**L'élection présidentielle des 17 et 21 mars 2021 s'est déroulée dans une atmosphère de paix, de transparence et dans une courtoisie politique de taille. Nous nous réjouissons de la participation de toutes les sensibilités politiques à cette élection. C'est d'ailleurs l'occasion de féliciter le Gouvernement pour avoir réussi cet autre challenge.

Les observateurs de l'Union Africaine et de la Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs (GIRGL), de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et des Organisations non gouvernementales, dans leur neutralité, ont constaté que le scrutin a été organisé conformément aux standards internationaux, continentaux et sous-régionaux en matière électorale, garantissant les conditions d'élections libres et démocratiques.

A l'issue du premier tour de ces élections, le Président candidat Denis Sassou-Nguesso a été réélu avec 88,40% de suffrages exprimés, selon des résultats définitifs publiés par la Cour constitutionnelle.

Parfait Iloki

Nous ne nous tromperons pas si nous félicitons le peuple souverain pour sa mobilisation, son attachement aux valeurs démocratiques et à l'ensemble des parties prenantes qui ont œuvré à la tenue d'un scrutin inclusif et paisible, consolidant les acquis démocratiques de notre pays. Le plus important, c'est que le résultat qui en sort reflète la réalité des urnes.

*** L'Union des démocrates humanistes Yuki (UDH-Yuki) a publié le samedi 3 avril d'autres résultats partiels du scrutin qui lui donnent une large avance devant le Président Denis Sassou-Nguesso. Et de déclarer vainqueur Guy Brice Parfait Kolelas, à l'issue de leur propre compilation. Quelle lecture faites-vous de cette déclaration?***

**Pour être sincère avec vous, je dois vous affirmer que le PCT et la Majorité présidentielle n'accordent aucun crédit aux déclarations de l'UDH-Yuki.

La publication des résultats de l'élection présidentielle le samedi 3 avril 2021 par l'UDH-Yuki est couverte d'une irresponsable déconcertante.

Le cadre normatif et institutionnel des élections en République du Congo consacre un bicéphalisme dans la gestion des opérations électorales.

Les compétences sont ainsi partagées entre l'administration gouvernementale, à travers la Direction générale des affaires électorales (DGAE), organe rattaché au ministère de l'Intérieur et la Commission Nationale Electorale Indépendante (CNEI), commission paritaire où siègent les représentants des partis, les groupements politiques et la société civile. Les opérations de vote, de dépouillement ou de compilation des résultats électoraux transmis par les commissions locales sont de la compétence exclusive de la CNEI et non des partis politiques.

A son tour, la CNEI transmet les résultats au ministère de l'Intérieur et de la décentralisation qui seul, a les attributions de publier les résultats provisoires officiels.

En procédant de la sorte, on peut dire que l'UDH-Yuki souffle le chaud et le froid, en l'espace de quelques heures, en se mélangeant les pinceaux.

Tantôt, elle invite la Cour constitutionnelle à prononcer l'annulation des résultats du scrutin des 17 et 21 mars 2021 en s'appuyant, semble-t-il, sur les dispositions de l'article 70 de la loi fondamentale du pays (un peu mal assimilé par l'UDH-Yuki) ; tantôt, elle publie ses propres résultats, revendiquant la victoire (donc crédibilise le scrutin).

Devant ces deux extrêmes intra UDH-Yuki, peut laisser penser à un irrespect de la République de ceux qui prétendent conduire nos destinées. Nous savons souvent où ce comportement conduit et le peuple congolais n'est pas dupe pour se laisser manipuler.

Quelques lacunes ont été signalées dans l'organisation de l'élection. Comment entendez-vous les corriger pour le futur?

**Vous parlez de lacunes, mais je préfère parler de difficultés mineures dûes à ce type d'exercice. De manière globale, tout s'est bien passé ; même s'il faut souligner quelques faiblesses liées surtout au transport du matériel électoral et à l'ouverture de certains bureaux de vote.

Comme aucune œuvre humaine n'est parfaite, les problèmes qui surgissent lors des élections ne sont pas l'apanage du Congo ou de l'Afrique. Si vous avez suivi l'actualité internationale, vous nous donnerez raison sur la faiblesse des processus électoraux.

Nous pensons humblement que tous les pays ont besoin d'en apprendre davantage sur les problèmes techniques que pose une élection, parce qu'une élection n'est pas seulement un événement mais avant tout processus surtout pour nos jeunes démocraties.

Avec une victoire aussi large, le PCT va-t-il gouverner seul ? Quelle sera la place de l'opposition?

**Leader des partis favorables au Président de la République, le PCT est un parti ouvert à plusieurs autres alliés constituant le groupement politique de la majorité présidentielle. D'ailleurs, l'histoire du pays nous enseigne que le Président Denis Sassou-Nguesso a toujours travaillé avec toutes les forces éprises de paix. Et puis, pour servir son pays, on n'est pas obligé d'être dans les instances gouvernementales.

Un candidat, Guy Brice Parfait Kolelas, est décédé à la fin du vote et c'est la première fois dans l'histoire électorale du Congo. Quels enseignements pour le futur?

**La mort de Guy Brice Parfait Kolelas est une grande perte pour la démocratie congolaise et une grande consternation pour le PCT. Le Président Denis Sassou-Ngueso a un lien particulier avec la famille biologique de l'illustre disparu et s'est impliqué personnellement pour tenter de sauver le président de l'UDH-Yuki, en créant les conditions de son évacuation sanitaire en France. Pour les enseignements du futur, je dois dire que tout ce qui est lié à la mort est imprévisible. A preuve, elle nous a surpris au moment où on s'y attendait le moins. Dommage !

Propos recueillis par
A.S. MIANZOUKOUTA

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire sise à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
B.P.: 14745 – Tél.: (+242) 06 605 32 71//05 516 70 79
E-mail: etudepongui2@gmail.com

SAHAM ASSURANCE CONGO
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Entreprise régie par le Code des Assurances «CIMA»
au capital de 4 510 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
Rond-point City Center, rez-de-chaussée Immeuble
CNSS, Centre-ville
RCCM: CG/BZV/11 B 3065

NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR

Aux termes du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du treize février deux mil vingt de la société ci-dessus plus amplement désignée reçu en dépôt au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire titulaire d'un office notarial de résidence à Brazzaville, le vingt-six mars deux mil vingt et un et enregistré le vingt-neuf mars de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 058/10 numéro 0529, les administrateurs ont examiné, entre autres points:
Prise d'acte de démission de Monsieur Emmanuel BRULE, en sa qualité d'administrateur de la société, avec effet à la date du 13 février 2020 et cooptation de Monsieur Pierre Edouard FRAIGNEAU, comme nouvel administrateur, en remplacement de Monsieur Emmanuel BRULE, Administrateur démissionnaire et ce pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024;
Dépôt légal: un exemplaire du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du treize février deux mil vingt a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le deux avril deux mil vingt et un, enregistré sous le numéro 21 DA 71 .
Mention modificative des présentes a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la société «SAHAM ASSURANCE CONGO» SA sous le numéro: M2/21-140.

Pour avis et mention,
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI,
Notaire.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre- ville; B.P.: 1431; Tél.: 22 294.13.34/05 736.64.64, République du Congo

ANNONCE LEGALE

«BLUESKY LOGISTICS» SARLU
Au capital social de Francs CFA: Un (1 000 000)
Siège social: 24 Avenue Litongu Wharf
RCCM: CG-PNR-01-2015-B13-00083
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO

CESSION DES PARTS SOCIALES - TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SARL & ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS

Aux termes du Procès-verbal des Résolutions Extraordinaires, en date à Pointe-Noire du 24 février 2021, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, enregistré à Pointe-Noire le 25 mars 2021, folio 059/7, n° 854; l'associé unique de la société «BLUESKY LOGISTICS»
SARLU a pris les résolutions suivantes:
- Agrément de cession des parts sociales entraînant la transformation de la société de la SARLU en SARL ;
- Adoption des nouveaux statuts ;
- Pouvoirs et formalités.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) a été effectuée par dépôt légal dudit Procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 29
mars 2021, sous le n° CG-PNR-01-2021-M-00729, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 31 mars 2021

Pour avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

PRESIDENTIELLE 2021

Denis Sassou-Nguesso réélu

L'audience relative au contentieux de l'élection du Président de la République des 17 et 21 mars 2021, s'est déroulée mardi 6 avril dernier, au siège de la Cour constitutionnelle, sous la direction du président de cette institution, Auguste Iloki. Les résultats définitifs ont été rendus publics. Denis Sassou-Nguesso a été déclaré officiellement vainqueur de l'élection présidentielle des 17 et 21 mars, avec 88,40% des voix. Les requêtes en annulation et report de cette élection introduites par Mathias Dzon, Yhomby-Opango Jean-Jacques Serge et Mozama Christian ont été jugées irrecevables.

Denis Sassou-Nguesso, pendant la campagne électorale

Au regard de ses attributions, la Cour constitutionnelle veille à la régularité de l'élection du Président de la République. Elle examine les réclamations et proclame les résultats définitifs du scrutin. Fort de cela, la Cour constitutionnelle a procédé à la revérification et à l'ajustement nécessaire des résultats de cette élection. A cette audience publique figuraient trois affaires: affaire Dzon Mathias contre Sassou-Nguesso, qui a introduit un recours aux fins d'annulation et de report du premier tour de l'élection du Président de la République des 17 et 21 mars 2021; Affaire Yhomby-Opango Jean-Jacques Serge contre Sassou-Nguesso qui a introduit un recours aux fins d'annulation et de report du premier tour de l'élection; Affaire Mozama Christian qui a lui aussi introduit un recours aux fins du report du premier tour de l'élection du Président de la République.

Trois avocats ont plaidé: maître Benoit Bingoubi défendant les intérêts de Mathias Dzon, Maître Jean Philipe Esseau, avocat de Yhomby–Opango et maître Emmanuel Oko défendant les intérêts de Denis Sassou-Nguesso. Mais Mozoma Christian n'a pas amené d'avocats. Il a voulu s'exprimer lui-même. L'assistance a eu droit à des réquisitions de qualité présentées par les trois avocats. Et qui ont fait preuve de fair Iloki. Ce qui conforte la position du président de la Cour constitutionnelle, Auguste ILOKI, quand il a indiqué avant l'entame de cette audience que «la Cour constitutionnelle n'est pas une tribune politique, ou un règlement de compte».

Ainsi les résultats définitifs de l'élection du Président de la République se présentent comme suit: électeurs: deux millions six cent quarante cinq mille deux cent quatre vingt trois.

Votants: Un million cent soixante sept mille sept cent quatre vingt dix.

Bulletins nuls: Trente-cinq mille, huit ; suffrages exprimés: un million sept cent quarante et un mille sept cent soixante dix huit.

Taux de participation : 67%

Ont obtenu :

Sassou-Nguesso Denis : Un million cinq cent trente neuf mille cinq cent vingt voix, soit : 88,40%

Kolélas Guy Brice Parfait : Cent trente huit mille cinq cent soixante six voix, soit : 7,96%

Dzon Mathias : Trente-trois mille sept cent quatre vingt dix sept voix, soit : 1,92%

Kignoumbi Kia Mboungou Joseph : dix mille sept cent dix huit voix, soit : 0,62%

Mafoula Dave : Neuf mille cent quarante trois voix, soit : 0,52%

Oniangué Albert : Six mille neuf cent soixante dix sept voix, soit: 0,40%

Anguios Nganguia : Trois mille cent cinquante sept voix, soit : 0,18%.

La réaction des deux avocats: Emmanuel Oko: «J'ai été mandaté pour représenter, pour défendre la cause du candidat déclaré vainqueur, selon les résultats du ministère de l'Intérieur. Par conséquent était déclaré provisoirement donc élu, selon les résultats provisoires, c'est le terme approprié, et c'était la bonne cause. Nous avons rempli notre mission, nous avons fait tout ce qui était de notre possible avec les moyens que nous donnent effectivement la loi pour faire triompher cette cause. Aujourd'hui, nous pensons que nous avons atteint le résultat. Notre mission est donc accomplie. C'était la bonne cause».

Maitre Jean Philipe Esseau: «Je m'incline devant la décision de la Cour constitutionnelle, et je pense que le problème juridique reste entier. Le candidat Guy Brice Parfait Kolélas qui n'a pu participer à cette élection, décédé, perd sa personnalité juridique, donc il perd le statut de candidat. C'est ce problème que nous avons posé à la Cour constitutionnelle et qui reste en entier».

Pascal AZAD DOKO

PRESSE

Philippe Mvouo satisfait du travail des médias pendant l'élection présidentielle

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication Philippe Mvouo a fait un point de presse sur le traitement de l'information pendant l'élection présidentielle des 17 et 21 mars 2021. Devant un parterre de journalistes, il s'est réjoui du professionnalisme des médias durant l'élection présidentielle. A l'hôtel de l'Association des conférences épiscopales de la région Afrique centrale (ACERAC), à Brazzaville, vendredi 2 avril 2021, l'orateur a exprimé sa satisfaction pour un évènement qui n'a pas connu de heurts ou des difficultés majeures.

Philippe Mvouo, pendant près d'une heure, s'est appesantit sur le climat calme du déroulement de l'élection présidentielle. Le président du Conseil a rappelé l'action menée par le Conseil pendant les périodes de précampagne et électorale auprès des acteurs politiques pour une élection apaisée et éviter les attitudes anticiviques. Pour Philippe Mvouo, *«mieux vaut prévenir que guérir».* Pour Prévenir, le conseil avait entrepris d'organiser une campagne de sensibilisation des acteurs politiques avec pour thème *«La communication politique».*

Entourée de toutes ces précautions, la couverture médiatique de l'élection présidentielle a atteint un niveau satisfaisant. *«Nous avons réussi un pari, parce que les journalistes ont appliqué tant soit peu les mesures et les décisions prises, ainsi que les directives édictées par le Conseil».* Il a aussi souligné que toute campagne implique un travail de régulation en vue d'aboutir à tenir les équilibres qui permettent de faire circuler un air de paix. Philippe Mvouo a adressé des félicitations aux journalistes pour ce rôle joué. Mais, le conférencier a déploré le fait que les médias n'aient pas creusé, relayé, diffusé les messages de quelques candidats qui avaient présenté leur projet de société. Il y eu déficit de reprise professionnelle à travers des débats, des commentaires, afin de bien tamiser, décortiquer les déclarations pour que le public s'imprègne mieux de la pensée, de l'idéal projeté du projet de société du candidat. Le rôle attendu à ce niveau n'a pas été au rendez-vous. Philippe Mvouo, au nom du Conseil, a exprimé son amertume de ce constat, parce que cette élection a été la plus pauvre en matière de débats. Pour ce déficit, la faute a incombé aux journalistes, a-t-il insisté. La communication politique a été apaisée, avec l'absence d'insultes entre les candidats. *«Le jugement que nous portons dans la globalité a été un discours apaisé».*

Jean-Pierre Ngoma, vice-président et Philippe Mvouo, président

A la fin du point de presse, il a été observé une minute de silence en mémoire de Justine Yombi, journaliste, directrice générale de Radio Liberté et du journal *«Le Souverain»,* décédée le 27 mars à Brazzaville, d'une suites d'une maladie.

Philippe BANZ

Editorial

Cardinal Tumi

L'Afrique Centrale vient de perdre un grand homme. Le Cardinal Christian Wiyghan Tumi, ancien archevêque de Douala (Cameroun), s'est éteint samedi dernier à l'âge de 90 ans. Sa longévité, il l'avait mise au service de son peuple, et surtout de la cause de la paix qui l'a vu sur les routes de ce Cameroun anglophone pour lequel il a dépensé ses dernières énergies.

Les velléités séparatistes des Anglophones ont conduit à des exactions sans nom.

Se disant lésés par les Francophones, les Anglophones continuent de réclamer leur Nation à eux, l'Ambazonie, le Cameroun du Sud, toutes choses que le Cardinal Tumi exécrait. Il pressait Francophones et Anglophones à dialoguer, à arrêter les violences. Il ne sera pas écouté, pas même quand il sera brièvement enlevé par ces Ambazoniens qui lui reprochent son activisme au service de tous.

Dire d'un Cardinal catholique qu'il fut un grand homme est paradoxalement réducteur. Car, non seulement le Cardinal Tumi était d'une stature physique imposante, mais encore son passage à l'Archidiocèse de Douala a marqué par ses réalisations, ses prises de position et ses mises en garde contre les gouvernants qui étaient d'une grande fermé et d'une justesse rarement mise en débat.

Avec sa mort, l'Afrique Centrale, généreusement dotée en la matière, perd un de ses porte-paroles les plus éminents. Nous comptons le Cardinal africain le plus jeune, en Centrafrique. Il nous reste deux autres éminences, en RD Congo, hommes d'épaisseur intellectuelle et morale reconnue. Ils sont guides et boussoles dans un monde qui en manque cruellement aujourd'hui. Avoir un cardinal est une chance.

Pour l'hypothèse insensée où on se demanderait, surtout dans notre pays qui en a assassiné un, à quoi servirait un cardinal, Christian Tumi en a donné la parfaite illustration de la réponse qui s'impose. Tout comme Laurent Monsengwo et Fridolin Ambongo en RDC ; Alessandro Donascimento, en Angola. En Centrafrique, on peut dire que c'est le jeune Cardinal Dieudonné Nzapalainga qui a tenu son pays par la main et lui a fait traverser l'épreuve du feu qui a failli consumer les communautés, au bord de la confrontation religieuse.

Un cardinal qui s'en va est un indicateur du vivre ensemble qui disparaît. Les prélats ne sont pas des voix que pour l'Eglise catholique et les chrétiens. Ils ont aidé à une transition qui s'annonçait sulfureuse en RD Congo. En Angola, des aspérités sociales ont pu être gommées par la discrète mais efficace voix du Cardinal Dosnascimento. Disons adieu au Cardinal Tumi, mais ne renonçons pas à ce qu'il pouvait incarner aux moments difficiles de la vie au Cameroun et même dans la sous-région.

.

Albert S. MIANZOUKOUTA

COVID-19

Les policiers appelés à se faire vacciner massivement

La campagne de vaccination contre la COVID-19 des agents de la Force publique et notamment de ceux faisant partie de la Police nationale a été officiellement lancée mercredi 31 mars 2021 à Brazzaville par le directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation Séraphin Ondélé. 18.000 agents de la Police nationale sont attendus sur le site du Commandement de la Sécurité civile (Ex-Direction générale de la Sécurité civile) pour y recevoir leur première dose de vaccin.

Une phase de la vaccination avec le directeur de cabinet, Séraphin Ondélé

Les policiers sont tout le temps en contact avec les citoyens pendant les interventions. Il est donc judicieux que les agents de la Police se fassent vacciner pour non seulement se protéger eux-mêmes, mais aussi pour protéger la collectivité afin d'éviter la propagation de la pandémie.

Montrant l'exemple en se faisant vacciner, Séraphin Ondélé s'est dit satisfait du bon déroulement de cette campagne. *«Il est bon de se protéger contre cette pandémie qui décime les familles. Je suis heureux au nom du ministre de l'Intérieur d'avoir ouvert cette campagne de vaccination destinée aux policiers. J'espère que tous les policiers vont nous suivre. Les médecins pensent que la vaccination est volontaire, mais nous avons le devoir moral de nous faire vacciner et faire vacciner nos proches pour les prémunir de la maladie»*. Et de poursuivre: *«La vaccination est une arme qui nous protège contre cette pandémie, et s'il y a un appel à lancer c'est d'inviter les gens à se faire vacciner pour se protéger et protéger leurs familles».*

Peu après le passage du directeur de cabinet du ministre Raymond-Zéphirin Mboulou, le processus de vaccination a poursuivi son cours avec le Conseil de commandement de la Police nationale où, tour à tour, chacun est passé dans l'unité mobile pour se faire vacciner. Ensuite, le reste des agents et des collaborateurs.

D'après le colonel de police, Jocelyn-Francis Koubemba, directeur du personnel et de la formation par intérim au Commandement des Forces de police, *«la vaccination contre la COVID-19 est très importante pour les Forces de sécurité parce que nous sommes de tout temps au contact avec les citoyens, surtout dans nos interventions. Il est judicieux que nos agents se fassent vacciner pour se protéger et protéger la collectivité».*

Pour le coordonnateur du site de vaccination contre la COVID-19 de la Sécurité civile, le médecin-lieutenant de police Lee-Varnel Mabéla, *«l'objectif est de vacciner cent personnes par jour, et l'opération est marquée par l'engouement des agents. Il faut signifier que les agents de la Force publique étaient réticents au départ, mais le fait que le lancement officiel ait eu lieu et que le Chef s'est fait vacciner cela a rassuré la troupe»,* a-t-il déclaré.

GODS

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

La direction de campagne d'Anguios Nganguia Engambe mécontente !

Les membres de la direction nationale de campagne du candidat à l'élection présidentielle Anguios Nganguia Engambe, président du Parti pour l'action de la République MÂ (PAR) réclament leur dû. Vendredi 2 avril 2021, ils ont fait une déclaration lue par Olive Toumba Mboko, coordonnatrice générale de la campagne, en présence de Rose Clairice Makoukila, directrice nationale de la campagne, et de Aymar Bouka, représentant des journalistes. C'était sous la supervision d'Armel Maléla, défenseur des droits de l'homme.

Rose Clairice Makoukila, Olive Toumba Mboko, et Aymar Bouka

Depuis le 22 février pour les uns et le 1er mars 2021 pour les autres, le collectif a accompli des prestations de services dans la direction nationale de campagne du candidat à l'élection présidentielle du 21 mars. Mais elles demeurent impayées, alors qu'un contrat a été passé entre le président du PAR et le collectif des membres de sa direction de campagne.

"Ce comportement cynique, affreux, vide de sens, ignominieux de M. Anguios Nganguia Engambé", serait justifié par le fait que l'Etat congolais ne lui aurait pas versé une somme d'argent, d'où le refus d'honorer sa part de contrat, en usant de menaces, d'injures et d'influences. *«Nous refusons que notre droit au travail soit jeté dans un tiroir oubliable, car lui-même M. Anguios Nganguia Engambe ayant su l'annoncer dans son projet de société: La République du Congo doit être fondée sur les droits de l'homme et non sur les antivaleurs»*, a relevé le collectif.

A la différence des militants, le collectif a été nommé par Anguios Nganguia Engambe lui-même. *«Nous exigeons notre paiement de prestations de services, aussi bien que le remplacement des appareils perdus pendant la campagne (téléphone Android volé et camera Panasonic HD abimée par la pluie)»*, a-t-il insisté.

Une lettre de mise en demeure d'un délai de sept jours a été adressée à M. Anguios Nganguia Engambe. Il a répondu avec désinvolture, affirmant avoir tout réglé. *«Les montants qui devaient être payés à tous les membres étaient catégoriels selon leurs fonctions respectives, malheureusement le président du PAR nous imposait des montants insignifiants lors de la dernière réunion»,* a souligné Rose Clairice Makoukila, directrice nationale de campagne.

Armel Maléla qui a reçu la déclaration du collectif s'est appesanti sur les antivaleurs: *On ne peut pas comprendre que ces candidats qui arrivent à soutirer de l'argent à l'Etat congolais n'honorent pas leurs obligations. Les droits des membres son bafoués et les contrats ne sont pas respectés»*, a-t-il dit.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

ECTION PRESIDENTIELLE

Antoine Ngouala explique les raisons du 100% de Denis Sassou-Nguesso à Londéla-Kayes

Le député de Londéla-Kayes, Antoine Ngouala, a animé le 4 mars dernier à Mfilou, une conférence de presse sur le thème: *«Pourquoi et comment le peuple de Londéla-Kayes a voté 100% pour le candidat Denis Sassou-Nguesso».*

Le conférencier qui est le député de la circonscription, était en même temps le directeur de campagne du candidat Denis Sassou-Nguesso à Londéla-Kayes. Il a tenu à partager avec les journalistes le pourquoi et le comment le peuple de son district a voté à 100%pour le candidat de la majorité présidentielle. *«Parce que, c'est de notoriété nationale, le peuple de Londéla-Kayes est un peuple pacifique. Il ne pouvait voter que pour le candidat qui garantirait une paix longue et durable au Congo. Et parmi les sept en lice, c'est bien Denis Sassou-Nguesso»*, a-t-il expliqué.

Antoine Ngouala

«La paix, crédo de Denis Sassou-Nguesso, demeure le principal atout de Londéla-Kayes qui n'a jamais connu de guerre civile», a-t-il souligné.

Il a affirmé que depuis le retour de la paix dans le pays, *«les élections se passent sans problème dans le district de Londéla-Kayes. Les résultats sont toujours en faveur de l'homme de la paix»*. C'est un pacte de fidélité: *«Aucune élection ne lui a échappé, ni ne lui échappera»,* a prédit le conférencier qui pense que Denis Sassou-Nguesso sera toujours candidat jusqu'en 2031.

Et quand les journalistes l'ont renvoyé à la Constitution qui limite le nombre de mandats, il élude la question. *«Après 2026, le règne du PCT va continuer, même sans Denis Sassou-Nguesso»!*

En dehors de la paix garantie par son candidat, le conférencier estime qu'il y a aussi le respect des engagements et des promesses qui a pesé sur le vote: *«Le président candidat à fait la promesse de goudronner la route Dolisie-Londéla-Kayes. Ce qu'il a fait pour Kibangou, il le fera pour Londéla-Kayes. Voilà pourquoi Londéla-Kayes a fait confiance à cette parole de l'homme qui fait ce qu'il dit».*

Selon le député, le président a une dette envers le peuple de Kibangou et de Londela-Kayes. *«De la même manière qu'il a offert un lycée en 2009 en reconnaissance de la loyauté de ce peuple, de la même manière il entend nommer à de hautes fonctions d'Etat les cadres originaires de Londéla-Kayes et de Kibangou. Voilà pourquoi le coup KO était imparable»*, a indiqué Antoine Ngouala.

Il a expliqué que le peuple sundi et de Londéla-Kayes ont fait jonction pour soutenir Denis Sassou-Nguesso: *«C'est faisant l'union sacrée des cadres du district, toutes obédiences confondues qu'on est parvenu à ce résultat…Nous sommes partis avec l'objectif de dire aux parents que seule l'union fait la force…Tel a été le message clair et limpide véhiculé en chœur par l'équipe de campagne et qui a convaincu les populations de Londéla-Kayes. Tout ceci appuyé par la maxime ancestrale qui dit en langue Sundi: Wateta Nsondé kaba, c'est à-dire avant de critiquer ou d'exiger des pouvoirs publics, il faut savoir donner»*, a-t-il justifié.

KAUD

PRESIDENTIELLE 2021

Les observateurs de la CORAGED saluent le bon déroulement du vote

La mission d'observation électorale de la Coordination nationale des réseaux et associations de la société civile pour la gouvernance démocratique et électorale (CORAGED) à l'élection présidentielle, scrutin des 17 et 21 mars 2021, a rendu publique sa synthèse du rapport préliminaire. C'était le 23 mars dernier, au siège de la société civile. La mission d'observation de la CORAGED félicite et salue le déroulement du scrutin 2021.

Les observateurs de la CORAGED

Conformément à leur vocation d'appuyer les efforts liés à la constitution et à la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit, les organisations de la société civile congolaise, rassemblées au sein de la super-plateforme CORAGED, se sont engagées, une fois de plus, à accompagner le processus électoral ayant conduit à l'élection présidentielle.

La CORAGED a déployé, dans les différentes phases du processus électoral, 1200 observateurs à travers les douze départements que compte la république du Congo. Ce déploiement inclut d'autres experts issus des organisations de la société civile africaine venus du Niger, du Gabon, du Cameroun, du Sénégal et du Bénin. Un total de 2150 bureaux de vote sur 5778 ont été visités par les observateurs des organisations de la société civile.

La CORAGED salue la présence des observateurs internationaux déployés par l'Union africaine, la Conférence internationale de la région des grands lacs (CIRGL), la Communauté économique des Etats de l'Afrique (CEEAC), l'Organisation Internationale de la francophonie (OIF), les diplomates en poste à Brazzaville, y compris d'autres observateurs nationaux déployés par le comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo. A l'issue de sa mission d'observation, la coordination nationale des réseaux et associations de la société civile pour la gouvernance démocratique et électorale, s'appuyant sur les règles édictées par la déclaration de l'Union Africaine sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique de 2002 et les lois en vigueur en République du Congo, note les appréciations ci-après :

L'élection présidentielle, qui s'est déroulée sous deux scrutins les 17 et 21 mars, répond aux normes, règles et exigences internationales en la matière.

Quelques insuffisances ont été constatées comme le retard d'ouverture de quelques bureaux de vote, le manque de certains matériels utiles comme des lampes torches, quelques dysfonctionnements et manquements dans la distribution des cartes d'électeurs qui détenaient des récépissés d'enrôlement et n'arrivaient pas à retrouver leurs noms sur les listes électorales....

Les difficultés, pour la plupart des candidats, à conduire une campagne électorale sur l'ensemble du territoire national et à se faire représenter dans chaque bureau de vote.

La CORAGED souligne que nonobstant ces insuffisances relevées, la mission d'observation de la coordination des réseaux et associations de la société civile pour la gouvernance démocratique et électorale arrive, aisément, à la conclusion que l'élection présidentielle, scrutin des 17 et 21 mars 2021, a été libre, régulière, transparente, équitable et apaisée. La mission lance de ce fait, un vibrant appel à toute la classe politique ainsi qu'aux candidats malheureux de s'incliner avec élégance devant le verdict des urnes, fruit de la libre expression du souverain peuple congolais. Elle souligne par ailleurs qu'en cas d'éventuelle contestation, la mission d'observation de la CORAGED invite au respect des règles en la matière et, donc, de se conformer aux procédures prévues par la loi électorale, dans sa dimension contentieuse.

Pascal AZAD DOKO

PRESIDENTIELLE 2021

Pour l'UDH-Yuki, les résultats publiés par le ministre de l'Intérieur relèvent de la pure fiction

Dans une déclaration rendue publique à Brazzaville, le bureau politique de l'UDH-YUKI, le parti du feu Guy Brice Parfait Kolélas, conteste les résultats publiés par le ministre de l'Intérieur, Zéphirin Mboulou. Voici l'intégralité de cette déclaration qui porte la signature du 1er vice-président de cette formation politique, Pascal Ngouanou.

«La Cour constitutionnelle a consacré la force irréfutable des résultats inscrits sur le formulaire de transcription et de proclamation des résultats provisoires des élections communément appelé «fiches Jaunesll.

Ceci dit, les fiches jaunes constituent la preuve légale des résultats sortis des urnes. Ces formulaires visent, à la fois, la transparence et la sécurisation des résultats, en vue de leur crédibilité. C'est l'esprit et la lettre de l'article 99 nouveau de la loi électorale (Loi no 1-2016 du 23 janvier 2016) en vigueur qui dispose :

«Le Président de bureau de vote immédiatement après le dépouillement et le décompte des voix rend publics et affiche les résultats provisoires du scrutin devant le bureau de vote

Il remet aux représentants de chaque candidat présent dans le bureau de vote le formulaire des résultats du scrutin dûment signé de toutes les parties et transmet à la commission locale d'organisation des élections le procès-verbal accompagné des pièces suivantes: les bulletins uniques de vote annulés ; une feuille de dépouillement des votes dûment arrêtés; les observations du bureau de vote relatives au déroulement du scrutin.

Dès lors, il est aisé de comprendre pourquoi dans le cas des scrutins des 17 et 21 mars 2021, il a été constaté la violation des dispositions de l'article 99 nouveau de la loi électorale par tous les moyens notamment: la «chasse quasi systématique, sans ménagement, des délégués de l'opposition des bureaux de vote surtout à l'intérieur du pays; la rétention des fiches Jaunes, formulaires de transcription et de publication des résultats; le non dépouillement du vote des agents de la force publique le même jour du scrutin; l'immixtion des autorités politico-administratives dans le déroulement des scrutins; l'arrestation et le placement, dans les postes de police, de certains des délégués qui s'étaient opposés au bourrage des urnes; le bourrage des urnes; le non affichage des listes électorales et des résultats des scrutins devant les bureaux de vote; l'existence des bureaux de vote fictifs dans les domiciles privés; la publication précipitée des résultats provisoires par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation.

L'objectif machiavélique étant de priver te ou les candidats de l'opposition des preuves légales des résultats sortis des urnes.

La violation de l'article 99 a ouvert ainsi ka voie à toutes les manipulations des résultats des élections depuis les bureaux de vote jusqu'aux commissions locales d'organisation des élections.

Les scrutins des 17 et 21 mars 2021 n'ont été une fois de plus qu'un hold up électoral sur fond d'une grande mascarade, comme en témoignent plusieurs cas de fraudes ou autres irrégularités et dysfonctionnements énumérés dans la déclaration du Bureau Politique de l'Union des Démocrates Humanistes-YUKI du 29 mars 2021.

la compilation des résultats provisoires par la département des opérations électorales et de l'Informatique de l'!JDH-YUKI, révèle que les 176.197 voix obtenues par le candidat de l'UDH-YUKI infirment de manière claire que les 138.000 voix soit 7.84% attribuées candidat de l'UDH-YUKI sur toute l'étendue du territoire national lors de la publication officielle des résultats provisoires des scrutins des 17 et 21 mars 2021 par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, monsieur Raymond Zéphyrin Mboulou, relèvent de la pure fiction et net en cause la crédibilité de ce scrutin.

Aussi constate-t-on avec indignation que les résultats provisoires officiellement publiés précipitamment par monsieur le ministre Raymond Zéphyrin Mboulou ne sont pas rendus disponibles jusqu'à ce jour.

En définitive, la crédibilité de l'élection exige, entre autres, le respect des dispositions de l'article 99 de la loi électorale dans la lettre et son esprit. Le Bureau Politique de l'UDH-Yuki invite ainsi la Cour Constitutionnelle à dire le droit et donc à prononcer l'annulation, pure et simple, des résultats provisoires de l'élection présidentielle, scrutins des 17 et 21 mars 2021».

Coup d'oeil en biais

Régionalisme et géopolitique

Les sages de Pointe-Noire ne veulent pas que leur département soit oublié dans l'exercice du pouvoir d'Etat, après avoir contribué à la victoire du candidat Denis Sassou-Nguesso à l'élection présidentielle des 17 et 21 mars 2021. Ils ne veulent pas être laissés au bord de la route, cette fois, en cas de remaniement du Gouvernement. Dans une déclaration de leur coordination que l'on se partage sur les réseaux sociaux, ils souhaitent qu'une place soit faite aux *«vieux cadres politiques»* des départements du Kouilou et de Pointe-Noire car, écrivent-ils, ces deux départements sont orphelins *«depuis la disparition tragique de M. Jean-Pierre Thystère Tchicaya»*. D'aucuns pensent que des hommes politiques se cachent derrière les sages. *«Pourtant, aucun parti politique au Congo ne se réclame d'une région ou d'un département. Mais lorsqu'il s'agit des nominations aux postes politiques de l'Etat, le régionalisme devient l'élément majeur de géopolitique. Ne trouvez-vous pas que les hommes politiques congolais sont de gros hypocrites?»*, pointe un analyste.

Même son de cloche à Londéla-Kayes, dans le département du Niari: *«Avons donné du 100%, nous voulons un retour d'ascenseur»*

Les activistes de la société civile interpellés en photo

Ça bouge, concernant Alex Dzabana wa Ibaka et Christ Dongui Ganga, deux acteurs de la société civile congolaise interpellés et placés en détention *«à la Centrale d'intelligence et de documentation (CID)»*, selon leurs défenseurs, avant d'être incarcérés à la Maison d'arrêt pour *«atteinte à la sûreté de l'Etat»*, d'après une source. Une photo les montrant derrière les barreaux a été publiée sur les réseaux sociaux mardi 6 avril 2021. On les reconnaît bien sur cette photo. Alex Ibaka Dzabana, particulièrement, avec une barbe grisonnante très fournie. Cela donne lieu à plusieurs interprétations.

Bouchons dans la circulation à Moukondo

Les travaux qu'exécute la société SGEC à Moukondo, un quartier de Moungali, le quatrième arrondissement de Brazzaville, finissent par bloquer tout. Il se crée de véritables bouchons dans la circulation. Ainsi, il est difficile d'avancer en allant ou en venant de Moukondo. Circuler dans ce quartier devient un parcours du combattant. Et les agents de la Police ont du mal à y réguler la circulation.

Surprenante évasion de prisonniers à Dolisie

La semaine dernière, on a signalé l'évasion de prisonniers de la Maison d'arrêt de Dolisie, la troisième ville du pays. Selon le journal en ligne ''Les Echos du Congo-Brazzaville'', ils seraient 14 à s'être donnés la liberté, sans attendre un hypothétique procès. Parmi les fuyards se trouveraient *«la plus importante bande de voleurs et trafiquants de drogue»* de la capitale de l'or vert. On s'interroge encore, sans trouver réponse, sur les circonstances de cette surprenante évasion.

Des logements sociaux qui suscitent des interrogations

Depuis 2015, année de la fin de leurs travaux, les logements dits sociaux construits à Mpila, dans la capitale congolaise, sur les ruines du dépôt d'armes et de munitions détruit par les explosions du 4 mars 2012 à Mpila, sont inoccupés. En 2019, une séance de questions orales au Gouvernement avait permis à la population de comprendre la raison qui fait que ces immeubles restent jusqu'à présent inhabités plus de six ans après. Ils ne seraient pas pourvus de certaines commodités. Les Brazzavillois parlent de gâchis.

Arnaque par téléphone

La pandémie de COVID-19 n'a pas fait tarir d'idées les arnaqueurs qui se servent du téléphone pour piéger les esprits faibles. Un de ces escrocs, qui a obtenu le nom et le numéro de téléphone d'un fonctionnaire ayant fait valoir ses droits à la retraite et qui attend l'indemnité de fin de carrière, a demandé à ce dernier de lui envoyer la somme de 75.000 francs CFA s'il souhaitait être vite servi. Le retraité s'est empressé de faire un transfert monétaire à l'arnaqueur qui s'est présenté comme agent du Trésor public. Depuis lors, ce dernier a verrouillé le téléphone par lequel il avait appelé l'infortuné… Kéba (attention)!

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

ENSEIGNEMENT

Réduire la fracture numérique à l'Université Marien Ngouabi

Le Fonds pour l'accès et service universels des communications électroniques (FASUCE) a doté l'Université Marien Ngouabi des salles multimédia, jeudi 1er avril 2021. Il s'agit de la Faculté des sciences techniques; l'Ecole normale supérieure polytechnique (ENSP), la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH) et l'Institut supérieur de gestion (ISG). La cérémonie d'inauguration quoique mouvementée, a été patronnée par Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, président du FASUCE en présence de Bruno Jean Richard Itoua, ministre de l'Enseignement supérieur et de Louis-Marc Sakala, directeur général de l'ARPCE, secrétaire général du FASUCE. Le Professeur Jean-Rosaire Ibara, président de l'Université Marien Ngouabi était également présent.

Pendant la visite de la salle multi-médias

Les salles multimédias allouées par le FASUCE sont équipées d'importants parcs informatiques composés d'ordinateurs de dernière génération connectés à internet et capable d'accueillir chacune jusqu'à quinze utilisateurs en simultanée, d'une connexion internet haut débit, avec un service garanti par un numéro vert.

Le FASUCE a inscrit la connectivité des écoles comme une des actions majeures de son plan global. Il s'agit pour le Gouvernement de matérialiser la volonté du Président de la République d'emmener la jeunesse à être au fait des mutations technologiques. L'installation des salles multimédias répond ainsi à l'exigence de renforcer l'appropriation de l'outil numérique, briser la fracture numérique en luttant contre l'illettrisme électronique, ce fléau des temps modernes qui se résume en l'incapacité que rencontre une personne à utiliser les outils et services des communications à cause d'un déficit de connaissance en la matière.

Louis Marc Sakala a souligné que la salle multimédia permettra aux bénéficiaires d'apprendre par la pratique, comme dans un laboratoire. Cette salle, a-t-il dit, est équipée d'un important parc informatique. Pour sa mise en service, les équipes de Rura ont exécuté selon les exigences du FASUCE, des travaux de maçonnerie, boiserie, menuiserie, métallerie, carrelage, toiture, précâblage réseau, installation électricité et split.

Le ministre Léon Juste Ibombo a demandé aux bénéficiaires d'en faire bon usage et d'assurer leur meilleure protection.

Une des salles multimédia

Pour sa part, Désiré Lilonga-Boyenga, directeur de l'ENSP s'est réjoui de l'attention que le ministère des Postes a manifestée à cette Ecole. Il y a sept ans déjà que l'ENSP avait bénéficié du concours de l'ARPCE pour la reconstruction du bâtiment abritant le programme universitaire de l'innovation, technologie et services (PUITS). Ce programme, a-t-il dit, offre aujourd'hui aux jeunes et aux adultes une opportunité de formation aux technologies des TIC et constitue un véritable incubateur des start-ups à Brazzaville.

Dans la même optique, Omer Massoumou, doyen de la FLASH a relevé que la dotation de la salle multimédia viendra renforcer la pratique et promet de bien utiliser le matériel.

«Je suis impressionné par la qualité du matériel que nous venons de recevoir. Désormais à l'ISG, nous allons administrer les cours d'informatique dans les meilleures conditions. Grâce à cet outil, nous aurons la possibilité de nous connecter dans le numérique qui s'est imposé depuis un certain temps. Nous veillerons à la préservation de cet outil pour faire en sorte que les étudiants puissent en tirer profit», a affirmé Bethuel Makosso, directeur de l'ISG.

Le ministre Bruno Jean Richard Itoua a, pour sa part indiqué que tout citoyen congolais doit avoir l'accès à l'internet et au numérique. Il a félicité le FASUCE de ne pas oublier l'Université Marien Ngouabi. *«L'installation de salles multimédia dans plusieurs établissements n'est pas le fait du hasard. Il s'inscrit dans une volonté politique d'arrimer le système éducatif au numérique dont nous avons eu la charge d'assurer la mise en œuvre»*, a-t-il fait savoir.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

Comment améliorer des conditions d'exercice de la pêche maritime et la durabilité de sa gestion au Congo?

G.M (Mpaka, Pointe-Noire)

COVID-19 EN AFRIQUE CENTRALE

Contrer urgemment la pandémie de coronavirus

Le Projet de riposte d'urgence à la COVID-19 au Congo (PRUC-19) et le projet Régional d'amélioration des systèmes de la surveillance des maladies en Afrique centrale (REDISSE IV) ont tenu leur comité de pilotage. Pour le PRUC-19, c'est la deuxième session ordinaire et le REDISSE IV a été la première session de son comité de pilotage. Les travaux se sont déroulés à Brazzaville, lundi 29 mars 2021. Ils ont été ouverts sous la coprésidence des deux ministres: Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, du Plan, de la statistique, des transports, et Mme Jacqueline Lydia Mikolo, de la Santé, de la population, et de la promotion de la femme; présidente et vice-présidente du comité de pilotage. C'était en présence des deux coordonnateurs des projets: Jean-Noël Ngoulou pour le PRUC-19 démarré en avril 2020 et prendra fin en avril 2022, et le Dr Jean-Pierre Okandza Elenga qui est à la tête du projet REDISSE IV, dont la fin est prévue pour le 31 juillet 2024 et son démarrage a été en septembre 2020.

Mmes Ebouka - Babackas et Jacqueline Lydia Mikolo (au milieu), entourées des participants

Le Congo a signé récemment avec la Banque mondiale deux accords de financement dans le secteur de la santé au profit des deux projets. Grâce à cet appui technique et financier, le projet REDISSE IV a bénéficié d'un financement d'environ 8 milliards de FCFA. Ce projet a pour rôle de renforcer les capacités intersectorielles nationales et régionales en matière de surveillance collaborative des maladies et de préparation aux épidémies dans les pays participants et de fournir une réponse immédiate évaluée à la crise sanitaire.

Le PRUC-19 a pu obtenir pour sa part un financement de 6 milliards de FCFA. Ce projet a pour objectif de prévenir, détecter et riposter à la menace de la COVID-19 et renforcer le système national de préparation en matière de santé publique.

A l'ouverture des travaux, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Backas a assuré qu'au regard des crédits accordés au Congo, la Banque mondiale s'inscrit dans la priorité que le pays *«accorde à la préservation de son capital humain comme facteur clé de son développement en traitant la problématique circonstancielle de la crise sanitaire, mais en fixant à la fois les bases d'une véritable politique de prévention»*, a-t-elle souligné.

La présidente du comité de pilotage a poursuivi qu'en cette période critique *«il nous revient donc de conduire avec rigueur, conscience et détermination la mise en œuvre de ces deux projets majeurs pour une offre de soins de santé de qualité pour le bénéfice du plus grand nombre de nos concitoyens»*.

Philippe BANZ

TOURISME

Valoriser le tourisme au sein des familles et dans le pays

Akwaba qui est l'un des acteurs dans le secteur du tourisme dans la ville océane et qui est dirigé par Prince Kouledissa, a aménagé dimanche 28 mars dernier à Djéno, le site daya. Il entend se focaliser sur les activités des femmes entrepreneures exerçant dans le secteur touristique et artisanal. Cela s'est appuyé sur le thème: *«Entre vie familiale et professionnelle, quelle place pour la promotion du tourisme et de l'artisanat au Congo pour la femme?»*.

Les entrepreneurs (e) et les exposants

Pour le responsable, le mois de mars, dédié aux femmes, n'est pas le mois pour porter juste des pagnes et aller dans les buvettes, mais un mois où chaque femme devrait connaître ses droits et être responsable en travaillant dans le secteur où elle gagne sa vie.

Plus d'une trentaine de femmes ont pris part à la conférence-débat, qui a commencé par une marche de 5km. Ces femmes ont visité un site situé au bord de la mer. Elles se sont détendues par un petit temps de sport et par la découverte de ce site, ensuite une séance de photos intégrant la beauté du site.

Après un petit trajet de sport et de marche, il s'en est suivi la projection d'un documentaire sur les droits de la femme. Il a montré aux femmes participantes de mieux connaître l'objectif et le bien-fondé de la journée du 8 mars. Toutes ont pu retenir quelque chose à l'issue de la projection, à l'exemple de Yanelle Goma qui a affirmé en être sortie avec une meilleure conscience du sens des responsabilités et la découverte de ses talents propres.

Puis est venue la présentation des femmes entrepreneures dans le secteur touristique et artisanal. Elles ont indiqué qu'il faut avoir une grande détermination en soi, savoir s'investir sur quelque chose afin d'être autonome en tout.

À tour de rôle, chaque intervenant a développé un thème et a partagé son témoignage de vie professionnelle. Elles ont pu souligner que, gagner de l'argent, par exemple, ne passe pas forcément par le travail au bureau, ou être agent de la Fonction publique. Une femme entrepreneure sait créer les activités qui lui apporteront un plus dans la vie quotidienne. La femme ne devrait pas attendre seulement ce qui lui viendra du mari.

Et les intervenants ont expliqué que pour se lancer dans une activité quelconque, le plus primordial est d'opérer un choix réfléchi. C'est-à-dire découvrir ce qu'on est capable de faire, découvrir ce qu'on aime, ensuite s'informer et se former sur ce qu'on a choisi.

«Avec mon expérience, en tant qu'épouse, mère, entrepreneure et en tant qu'être humain, c'est important de s'auto-réaliser. Mais ça passe par le travail et aussi par l'entreprenariat. Il est important de pouvoir se fixer un objectif; de ne pas se mettre des limites et savoir qu'elle est sa valeur, identifier ses compétences et savoir aller vers celles qui peuvent valoriser en matière de création de richesse et de positionnement dans la société», a dit Viviane Okouma Mbella Tchichellé, entrepreneure.

Madocie Déogratias MONGO

EDUCATION

Les étudiants revendiquent l'amélioration de leurs conditions de travail

Les étudiants de la faculté des sciences et techniques de l'Université Marien Ngouabi ont déploré leurs conditions de travail. Le jeudi 1er avril 2021, ils ont demandé à leur manière au ministre de l'Enseignement supérieur Bruno Jean Richard Itoua de réhabiliter et d'équiper les laboratoires. Le ministre avec son collègue Léon Juste Ibombo, des Postes, des télécommunications étaient *''contraints''* de visiter ces laboratoires. *«Améliorez nos conditions de travail»*, disaient-ils, exaspérés.

Les étudiants manifestant leur mécontentement

C'était lors de l'inauguration des salles multimédia. Les étudiants ont empêché le ministre Bruno Jean Richard Itoua de visiter cette salle multimedia. Ils lui ont demandé d'améliorer leurs conditions de travail. Cela fait plusieurs années qu'ils ne font plus de travaux pratiques. Ceux qui sont finalistes sont inquiets pour leur avenir. Ils ne savent pas sur quelle base ils valideront leurs unités de valeur pour passer en année supérieure. Certains ont vu leur licence non authentifiée alors lorsqu'ils veulent poursuivre leurs études à l'étranger.

«Il nous manque beaucoup de choses. Dans nos laboratoires, il n'y a presque rien. Les Docteurs se plaignent souvent pendant les cours. C'est une chance d'être en face du ministre. Il est le premier étudiant. Nous voulons qu'il visite les laboratoires, les réhabilite et les équipe», a signifié un étudiant en chimie.

«Nous ne faisons pas de travaux pratiques et nous n'avons pas une licence valide et reconnue ailleurs. Le volume 2 n'est pas respecté. Les étudiants ont aussi leurs droits! Nous devons faire les cours dans des conditions favorables. Les laboratoires ne sont pas aménagés. Les matériels sont là mais endommagés. Nous sommes des cadres de demain, mais nous sommes négligés», a indiqué Guiverla Panguini, étudiant en 3e année de biologie moléculaire (BM).

Face à cette situation, le ministre de l'Enseignement supérieur a demandé aux étudiants de constituer un groupe de cinq et de se rendre à son cabinet pour échanger et présenter leurs doléances. Pris de colère, ils lui ont demandé de visiter immédiatement les laboratoires. Bruno Jean Richard Itoua était contraint de s'incliner.

Jacqueline MAKAYA

NIGER

Mohamed Bazoum investi Président sous haute sécurité

Le nouveau Président démocratiquement élu du Niger, Mohamed Bazoum, a été investi, vendredi 2 avril 2021 au Centre Mahatma Gandhi de Niamey. Son investiture est intervenue dans un contexte tendu due à la contestation de l'élection par l'opposition. Mais aussi, à la suite d'un coup d'Etat qui a échoué dans la nuit de mardi 30 à mercredi 31 mars, sans oublier les attaques terroristes meurtrières que le pays a connues ces derniers jours.

Mohamed Bazoum

Pendant son investiture, Mohamed Bazoum a fustigé les *«crimes de guerre commis dans son pays par Al-Qaida et l'Etat islamique au Grand Sahara, deux groupes dont il a jugé qu'ils menaient leurs attaques au Niger depuis des bases installées au Mali»*. De nombreux Chefs d'Etat africains ont pris part à cette cérémonie marquant le premier passage de relais entre deux présidents démocratiquement élus depuis l'indépendance du Niger, en 1960. Le Premier ministre algérien, lui aussi a fait le déplacement, ainsi que le ministre français des Affaires étrangères, Jean Yves Le Drian, représentant le Président Emmanuel Macron.

Dans son discours, le successeur de Mahamadou Issoufou a relevé que «le Niger est confronté à l'existence de groupes terroristes dont la barbarie vient de dépasser toutes les bornes. Des groupes qui se livrent à des massacres de civils innocents à grande échelle, commettant à l'occasion de vrais crimes de guerre». Et de poursuivre: *«Les chefs de ces groupes relevaient d'autres pays, et que jamais aucun chef terroriste n'a fait cas de griefs contre son Etat, et encore moins formulé la moindre revendication en sa direction».*

Avant d'insister sur la situation sécuritaire dans la zone des trois frontières, entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso. Le Président Mohamed Bazoum a, affirmé que *«les dirigeants de l'Etat islamique au grand Sahara étaient des ressortissants du Maghreb et le groupe avait ses bases en territoire malien, dans les régions de Ménaka et Gao. Le combat contre l'organisation sera très difficile aussi longtemps que l'Etat malien n'aura pas exercé la plénitude de sa souveraineté sur ces régions. La situation du Mali a un impact direct sur la sécurité intérieure de notre pays. C'est pourquoi notre agenda diplomatique sera centré sur le Mali»*, a-t-il déclaré.

Le Président Mohamed Bazoum devra gérer trois crises majeures. Il s'agit de la crise politique principalement, dans la mesure où le candidat de l'opposition à la présidentielle, Mahamane Ousmane, continue de proclamer sa victoire. Une situation qui pourrait empoisonner durablement la vie politique du pays. Le Niger a connu une flambée de violence ces dernières semaines. Plus de 200 civils ont été massacrés dans deux attaques terroristes dans les régions de Tillabéry et de Tahoua. C'est un défi majeur pour Mohamed Bazoum, l'architecte de la politique sécuritaire nigérienne sous la présidence de Mahamadou Issoufou. A cela, il faut ajouter la question militaire. La tentative de coup d'Etat de mercredi 31 mars dernier a rappelé de vieux souvenirs. Car depuis son accession à l'indépendance, le Niger, pays situé en Afrique de l'Ouest, a déjà connu quatre putschs. Le dernier remonte à 2010, marquant la fin de l'ère Mahamadou Tandja.

Alain-Patrick MASSAMBA

CENTRAFRIQUE

Dissensions au sein de la coalition des rebelles

L'un des groupes armés du pays, l'Unité pour la paix en Centrafrique (UPC) d'Ali Darassa *«s'engage»* à *«se retirer de la Coalition des patriotes pour le changement»*, (CPC), la coalition rebelle formée en décembre 2020 ayant pour objectif d'éjecter le président Touadéra du fauteuil présidentiel. C'est ce qu'indique un communiqué diffusé lundi 5 avril dernier, et dont le porte-parole de l'UPC a confirmé l'authenticité.

Le document est manuscrit et signé de la main d'Ali Darassa. Le chef rebelle y déclare que lui et *«ses officiers»* s'engagent à *«se retirer de la Coalition CPC»*, et *«réitère...son engagement dans le processus de Khartoum»*.

Cet accord de paix avait été signé en février 2019 par 14 groupes armés, mais dénoncé en décembre par six d'entre eux, dont l'UPC, à la veille de la présidentielle. Pour justifier ce revirement, Ali Darassa invoque les souffrances qu'endurent actuellement les Centrafricains: *«insécurité», «situation sanitaire», «famine»* et *«non-assistance humanitaire»* peut-on lire dans ce message, adressé à la communauté *«nationale et internationale»*. Sachant que l'UPC, un des groupes les plus actifs de la rébellion.

Ali Darassa

Lundi soir dernier, certains habitants de Bangui restaient *«prudents»* sur la suite concrète qui sera donnée à cet *«engagement»*. Considéré comme le groupe le mieux équipé et l'un des plus actifs au sein de la rébellion, l'Unité pour la paix en Centrafrique est surtout présente dans l'est du pays, des zones réputées pour leurs gisements miniers.

Récemment, lors de la contre-offensive menée par l'armée nationale et ses forces alliées, Ali Darassa a quitté sa base de Bokolobo. Sa déclaration intervient quelques semaines après que le président Touadéra a annoncé l'organisation d'un dialogue dont les contours restent encore flous. A plusieurs reprises, le chef de l'Etat a exclu tout nouveau dialogue avec les responsables de la rébellion.

Gaule D'AMBERT

AFRIQUE CENTRALE

La CEEAC et l'UNOCA valident leur plan d'action prioritaire pour 2021

La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et le Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) ont tenu le 29 mars 2021, par visioconférence, leur cinquième réunion conjointe sur le thème: «Renforcer le partenariat entre la Commission de la CEEAC et l'UNOCA sur la problématique de la gouvernance pour mieux répondre aux défis à la paix et à la sécurité en Afrique centrale».

Gilberto da Piedade Verissimo

François Louncény Fall

Le président de la Commission de la CEEAC, Gilberto da Piedade Verissimo et le représentant spécial du secrétaire général pour l'Afrique centrale, patron de l'UNOCA, François Louncény Fall, ont mis l'accent sur l'ampleur des défis dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, et souligné la nécessité d'y faire face de manière concertée.

Les deux personnalités ont rappelé le rôle crucial de la Commission de la CEEAC, indiquant que sa réforme institutionnelle récente constitue une opportunité pour œuvrer de manière efficiente en faveur de la prévention des crises, de la consolidation de la paix, de l'intégration régionale et du développement durable de l'Afrique centrale. François Louncény Fall et Gilberto da Piedade Verissimo ont plaidé pour le renforcement de la place des femmes et des jeunes dans les programmes et dispositifs y relatifs. Ils ont salué le travail des ONG, évoquant en particulier *«la montée en puissance»* de la Coalition des organisations de la société civile pour la paix et la prévention des conflits en Afrique centrale (COPAC), mise en place avec le soutien de la CEEAC et de l'UNOCA. Les échanges ont porté sur les priorités définies dans le Plan stratégique à moyen terme 2021-2025 de la CEEAC et son Plan d'action prioritaire 2021.

Les discussions ont permis d'identifier les domaines où la coopération avec l'UNOCA doit être renforcée en 2021. Il en est ainsi des questions liées à la gouvernance politique, à la promotion du genre, aux enjeux électoraux ainsi qu'à la lutte contre la piraterie maritime, le changement climatique, les groupes armés et les mouvements terroristes, notamment Boko haram et l'Armée de résistance du seigneur (LRA), etc.

Le président de la Commission de la CEEAC et le dirigeant de l'UNOCA ont adopté une vision commune (2021-2025) leur permettant de mener des actions conjointes pour y trouver des solutions durables.

Dans cette perspective, un plan de travail conjoint pour l'année 2021 a été élaboré. Il prend en compte les domaines-clés pour lesquels un appui financier et un soutien technique sont nécessaires ainsi que les activités dont les impacts sur la sécurité et la paix en Afrique centrale seront rapidement perceptibles. Le président de la Commission de la CEEAC et son partenaire de l'UNOCA ont appelé à une mise en œuvre rapide des décisions contenues dans les différents documents conjoints de stratégie et de planification adoptés lors des travaux.

La retraite conjointe CEEAC/UNOCA est la première entre les deux institutions depuis que la Commission de la CEEAC a été mise en place à l'issue de la réforme de l'organisation sous-régionale, le 1er septembre 2020. Elle est conforme au cadre de coopération signé le 16 juin 2016 à New-York, aux Etats-Unis d'Amérique par leurs dirigeants respectifs.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

IN MEMORIAM

Il y a trois ans, le 5 avril 2018 disparaissait tragiquement Médard SAMBA-TSINDA, traducteur assermenté français-italien/italien-français, conseiller du ministre des Sports et de l'éducation physique, ancien journaliste de La Semaine Africaine. Puisse le Seigneur frayer une place dans sa demeure éternelle à cet ancien du Séminaire romain qui n'a eu de cesse de promouvoir passionnément la langue et la civilisation italienne année après année!

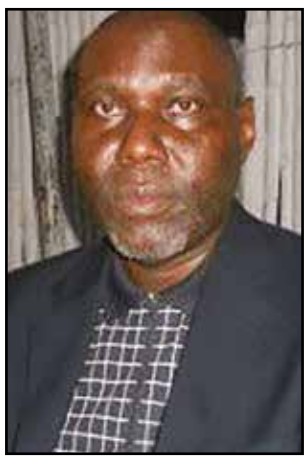

«Mais toi, notre Dieu, tu es bon et vrai, lent à la colère et gouvernant l'univers avec miséricorde» **(Sg, 15,1)**

Aristide Ghislain NGOUMA

PARTENARIAT ENTRE LES MUCODEC ET AIRTEL CONGO

Permettre le retrait de l'argent liquide sur les distributeurs automatiques de billets

Les Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (MUCODEC) et la société Airtel Congo ont procédé à la signature d'un accord de partenariat pour dynamiser l'inclusion financière à toutes les couches sociales de la population congolaise. L'objectif est de donner la possibilité aux usagers de AIRTEL Money d'utiliser le dispositif des distributeurs automatiques des billets appartenant au grand réseau MUCODEC sur l'ensemble du territoire national pour le retrait du cash. La cérémonie a eu lieu au siège de la Fédération des MUCODEC, à Brazzaville, mercredi 31 mars 2021. L'acte de signature du contrat de partenariat a été accompli par Dieudonné Ndinga, Directeur Général des MUCODEC, et Lénine Mbiyé, Directeur général de la société Airtel Congo.

Lénine Mbiyé et Dieudonné Ndinga pendant la signature du partenariat

Le Congo est l'un des pays d'Afrique le plus faiblement bancarisé. Avec une population, officiellement de 5 millions d'habitants, le pays ne compte environ que 650.000 personnes disposant de comptes bancaires, soit près de 13 % de la population nationale. Ce chiffre montre que 87 % des Congolais sont exclus des banques classiques. Mais, les efforts sont déployés par les Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit, en tant qu'institution de microfinance pionnière dans la démarche de développer la dynamique d'inclusion financière des Congolais. C'est à ce titre que pendant ses 37 ans d'existence au Congo, le réseau MUCODEC possède, à ce jour, 365.000 sociétaires à travers ses 45 caisses locales et points de vente répartis sur tout le territoire national.

Les innovations technologiques ont permis au réseau MUCODEC de faire des avancées considérables en termes de facilitation, de simplification des produits et services et d'amélioration de la qualité des services.

C'est ainsi que le réseau a lancé la monétique de masse au Congo depuis 2009.

Dieudonné Ndinga a présenté les efforts qu'accomplit son institution avec la révolution digitale: *«L'an dernier, l'ensemble du parc des automates a servi près de 3.000.000 de transactions pour une valeur globale de 142 milliards de F. CFA. Nous avons, à ce jour, 365.000 porteurs de cartes monétiques. Nous avons ainsi démocratisé, dans notre pays, la culture de l'utilisation des distributeurs automatiques de billets. Des instruments qui n'étaient réservés qu'à une catégorie de citoyens privilégiés dans les banques. Aujourd'hui, notre parc d'automates compte 80 distributeurs automatiques de billets à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Oyo et à Ouesso et sous peu, à Owando. Ce qui constitue un grand potentiel pour le développement de ce partenariat fondé sur l'effectivité des retraits des transferts Airtel Money sur les distributeurs automatiques de billets MUCODEC, après des mois de développement du projet.»* Le Directeur Général des MUCODEC a reconnu que, *«pour les établissements financiers, à l'instar des MUCODEC, l'innovation financière, vue sous l'angle de la révolution digitale ou mobile, bouscule le modèle traditionnel de la relation clientèle. Cela appelle à des partenariats avec des entreprises de génie informatique, de téléphonie mobile, comme c'est le cas avec Airtel Money et avec le monde de la recherche scientifique. C'est également dans cette optique que les MUCODEC ont développé MUCODEC Mobile, une application disponible sur Play Store et permettant de gérer son compte à distance depuis son téléphone mobile Androïd, pour la consultation de solde, les virements et les transferts. D'où d'importants investissements informatiques pour garantir tout autant un service bien adapté à la clientèle que, pour réduire les coûts structurels et renforcer la conformité des usagers avec les exigences de la règlementation dans la zone CEMAC. Avec en sus, le défi d'offrir aux usagers une protection sûre contre les cyber-risques, une connectivité et une continuité d'activité sans faille».*

Echange de parapheurs après la signature

Photo de famille à la fin de la cérémonie

Une vue des cadres des deux sociétés à la cérémonie

Pour sa part, le Directeur général de Airtel Congo a dégagé le mobile de son partenariat avec le réseau MUCODEC: *«Nous sommes en 2011. Airtel note le besoin pour la population de pouvoir épargner et réaliser des transactions financières en toute sécurité et sans se déplacer. Cependant, la majorité ne dispose pas de compte bancaire pour diverses raisons. C'est ainsi que nait Airtel Money, le tout premier service offrant un portemonnaie électronique à la population congolaise, accessible depuis son téléphone mobile. Airtel Money étant créé, notre priorité a été de servir au mieux tous les Congolais et ce, sur tout le territoire national. Pour y répondre, Airtel Congo a investi dans son réseau mobile, afin de couvrir plus de 90 % de la population ainsi que dans son réseau de distribution qui compte aujourd'hui plus de 30.000 points de vente Airtel Money composés de kiosques et d'agences.*

Au-delà de cette avancée notable, un besoin particulier n'était pas pleinement satisfait. Il nous est tous arrivé de devoir gérer une situation d'urgence nécessitant de retirer une somme d'argent de son compte Airtel Money à une heure tardive. Pour répondre à cette préoccupation majeure de tous, Airtel Congo s'est alliée à un partenariat clé qui partage sa vision: servir le plus grand nombre de Congolais à un large réseau d'agences. Notre choix s'est naturellement porté vers les MUCODEC qui disposent du grand réseau d'agences au Congo. Nous sommes heureux de satisfaire davantage la population congolaise avec le lancement du service de retrait d'argent Airtel Money dans les distributeurs automatiques d'argent des MUCODEC et ce, sur toute l'étendue du territoire national.»

Lénine Mbiyé a souligné que la société Airtel Congo est fière d'apporter sa contribution dans le développement du Congo par l'innovation utile et pour tous.

Après la signature du partenariat, Mme Marlène Mpassi, manager du produit Airtel Money, a fait une démonstration de ce nouveau service permettant aux abonnés de retirer facilement leur argent à n'importe quel moment dans les guichets automatiques des MUCODEC. Toutes les garanties entourent l'opération à effectuer.

EGLISE CATHOLIQUE

Le Cameroun pleure le Cardinal Christian Tumi, un patriarche

Archevêque émérite de Douala, le Cardinal Christian Wiyghan Tumi s'est éteint à 90 ans, samedi 3 avril 2021. Son décès a plongé le peuple camerounais dans le désarroi; le pays pleure un prélat, mais qui était devenu un patriarche. L'homme de Dieu était connu pour ses prises de position et son franc-parler. Il s'est souvent opposé au régime du président Ahmadou Ahidjo, et de son successeur Paul Biya, au pouvoir depuis 1982.

Après l'annonce de son décès, plusieurs messages de condoléances ont été adressés au gouvernement camerounais, à la Conférence épiscopale nationale du Cameroun (CENC), mais aussi à l'archevêque de Douala, Mgr Samuel Kleda son successeur. Parmi ces nombreux messages, celui du Pape François qui a rendu hommage à un artisan de paix.

Le Cardinal Christian Tumi avec le Pape François

Dans un télégramme adressé à Mgr Samuel Kleda, son successeur au siège archiépiscopal de Douala, le successeur de Pierre a notamment salué la mémoire du Cardinal Tumi, très investi dans la réconciliation entre francophones et anglophones. *«Apprenant avec peine le décès de notre frère le Cardinal Christian Tumi, je tiens à vous exprimer mes condoléances et mon union dans la prière avec le Collège cardinalice, la famille et les proches du défunt ainsi qu'avec toutes les personnes touchées par ce deuil»*, a écrit le Pape, qui a retracé son long ministère épiscopal, qui a duré plus de 40 ans.

Le Pape François a rappelé que *«nommé évêque de Yagoua, ensuite archevêque de Garoua puis de Douala, le Cardinal Tumi marqua de manière inoubliable l'Eglise ainsi que la vie sociale et politique de son pays, s'engageant toujours courageusement pour la défense de la démocratie et la promotion des droits humains. Parvenu à un âge avancé, il resta toujours disponible au service de la paix et de la réconciliation»*.

Le Souverain pontife a fait écho aux médiations assumées par le Cardinal jusqu'à une époque très récente. *«Créé Cardinal par Saint Jean-Paul II en 1988, il fut un fidèle collaborateur des Papes assumant diverses charges au sein de la Curie romaine. Que le Seigneur accueille son serviteur dans sa paix et dans sa joie! En gage de réconfort, en ce temps de Pâques, je vous adresse, Excellence, la bénédiction apostolique ainsi qu'à la famille et aux proches du Cardinal défunt, notamment aux personnes qui l'ont entouré ces dernières années, et à toutes celles qui prendront part, dans l'espérance de la résurrection, à la célébration des obsèques»*, a également écrit le Saint-Père dans son message.

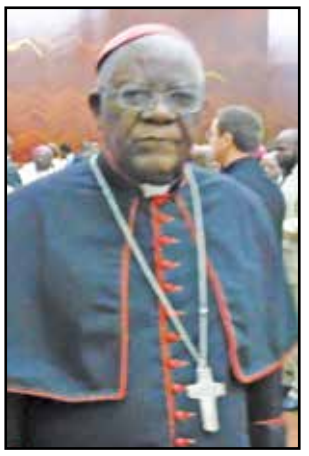

Cardinal Christian Wiyghan Tumi

Célébré par les uns et craint par d'autres, le Cardinal Christian Tumi était originaire de Kikaikelaki (Kumbo), dans la partie anglophone du Cameroun, en proie depuis cinq ans environ à une crise politique. Né le 15 octobre 1930, le prélat a été ordonné prêtre, le 17 avril 1966 pour le diocèse de Buéa. Il a été successivement évêque de Yagoua (1979-1982), archevêque coadjuteur puis archevêque de Garoua (1982-1991), deux diocèses du Nord Cameroun, dans la province ecclésiastique ayant pour siège Garoua. Puis, archevêque de Douala (1991-2009) jusqu'à sa retraite.

En novembre dernier, il s'était retrouvé brièvement entre les mains des ravisseurs séparatistes à Bamenda dans le Nord-ouest pendant qu'il menait une médiation entre les parties en conflit. Le Cardinal Tumi a été souvent envoyé comme légat du Pape notamment dans la sous-région. Ce fut le cas lors des obsèques du Cardinal Frédéric Etsou Nzabi Bamungwabi en 2007, lorsqu'il avait présidé à Kinshasa, en RD Congo, la messe des funérailles en la cathédrale Notre-Dame du Congo.

Deuxième Cardinal de la sous-région Afrique centrale après Emile Biayenda, le Cardinal Tumi fut un grand ami du Congo, pays qu'il a visité pour la dernière en juillet 2014, à l'occasion de la 10e Assemblée plénière de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC) qui portait sur la famille.

Le Cardinal Christian Tumi et l'abbé Mesmin Massengo, en juillet 2014

Aristide Ghislain NGOUMA

MESSE CHRISMALE A POINTE-NOIRE

La prière du pasteur est une prière habitée par l'Esprit qui crie «Abba»

Le mardi 30 mars 2021 en la cathédrale Saint-Pierre de Pointe-Noire, Mgr Miguel Angel Olaverri, a présidé la messe chrismale en présence de plus d'une vingtaine de prêtres venant de différentes paroisses. Cette messe aussi est l'occasion où chaque prêtre concélébrant renouvelle sa promesse sacerdotale.

Dans la tradition, cette messe est aussi l'occasion pour le peuple de Dieu de faire corps autour de son clergé, de ses diacres, religieux et personnes consacrées. C'est un moment exceptionnel où l'évêque consacre les huiles saintes par lesquelles Dieu va faire pénétrer sa grâce.

Suite à la crise sanitaire que traverse le monde et l'Église, cette messe à Pointe-Noire a connu un nombre limité de fidèles afin d'éviter la propagation de la maladie.

Dans son homélie tirée de l'évangile selon saint Luc (Lc 4,16-21), Mgr Miguel a fortifié le peuple de Dieu en s'appuyant sur la première lecture où la parole de la consolation a été donnée vers tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, éprouvent une peine, sont dans l'épreuve.

«Aujourd'hui, cette parole de l'écriture s'accomplit. Dans cette pandémie qui nous bouleverse, qui change nos habitudes. Aujourd'hui dans l'encouragement que nous vivons pour tous les soignants, mais quelle que soit notre manière de vivre cette période difficile, nous entendons Jésus qui dit à chacun de nous, à chaque famille, prêtre, diacre, homme, femme, enfant, vieillard: aujourd'hui cette parole de l'écriture s'accomplit. Et quelle est cette parole? C'est une parole de consolation. Cette parole de consolation est accompagnée bien sûr d'une information, d'un enseignement pour que nous puissions être réveillés dans notre foi. Cet enseignement vient d'être lu dans le prophète Isaïe (Is 61,1). Voilà la consolation de l'esprit c'est cette contagion de l'amour, oui c'est l'amour qui console, c'est l'amour qui donne la paix, c'est lui qui donne confiance, qui crée les vrais liens. Avec l'Esprit Saint nous sommes en relation les uns avec les autres», a rappelé Mgr Miguel.

Messe chrismale les prêtres autour de leur archevêque de Pointe-Noire

Il a invité le peuple de Dieu au cours de cette messe chrismale à se souvenir de son baptême, de sa confirmation et à s'approcher de plus en plus de l'illumination de la grâce de Dieu. Quant aux prêtres, Mgr Miguel les a invités à garder le lien du prêtre avec Jésus, car lorsque ce lien est cassé, séparé ou négligé la relation s'assèche. La lampe à court d'huile n'est plus capable d'illuminer. Le lien entre le prêtre et Jésus est une amitié tout à fait particulière, que le prêtre doit faire croître et alimenter le lien avec le peuple.

Au cours de cette messe, le père évêque a procédé à la bénédiction du nouveau tabernacle de la cathédrale Saint Pierre. Ensuite, les prêtres présents à cette célébration ont renouvelé leur promesse sacerdotale. Vivre toujours plus unis au Seigneur Jésus, chercher à lui ressembler, renoncer au superflu, célébrer les sacrements, annoncer la parole de Dieu avec désintéressement: tel est le rôle d'un prêtre.

Après le renouvellement des promesses, Mgr Miguel a béni l'huile qui sert dans la célébration du sacrement des malades. Ensuite l'huile des catéchumènes qui sert dans les célébrations préparatoires au baptême. Et enfin la consécration du saint crème, qui fait l'objet d'une consécration spéciale.

A noter que la messe chrismale est en principe célébrer le jeudi saint, mais elle peut être transférée à un autre jour, pourvu qu'elle soit proche de Pâques. L'archidiocèse de Pointe-Noire a choisi le mardi.

Madocie Déogratias MONGO

DEUXIÈME DIMANCHE DE PÂQUES OU DIMANCHE DE LA DIVINE MISÉRICORDE – B-

«La paix soit avec vous!»

Textes: *Ac 4,32-35; Ps 117 (118),2-4,16ab-18,22-24; 1 Jn 5,1-6; Jn 20,19-31*

C'est le soir du premier jour de la semaine. La surprenante nouvelle de la résurrection du Seigneur a déjà rejoint les apôtres, mais ils sont encore trop confus et étonnés.

Au matin, Pierre et le disciple aimé ont couru au sépulcre - appelés par l'angoisse de Marie Madeleine, elle-même venue en courant - et ils l'ont trouvé ouvert et vide, les linges posés à plat et le suaire bien roulé à sa place. Ces signes étaient évidents et ils parlaient à l'unisson avec les Ecritures. Dans son esprit, le disciple aimé avait cru. Et pourtant, ils étaient juste retournés s'enfermer chez eux.

Marie Madeleine, dans la même journée était revenue chez les apôtres. Et cette fois-ci, son âme était ravissante, au moment où ces paroles vibraient: *«J'ai vu le Seigneur!»*

Et pourtant, le soir venu, les portes de la maison restent verrouillées, les apôtres encore bien enfermés à l'intérieur. L'incertitude et la crainte tétanisent l'espoir effleurant leurs âmes et arrêtent déjà cette course qui au matin semblait le début d'un nouveau dynamisme de vie.

Mais soudain: *«La paix soit avec vous!»* C'est le Seigneur! Il est là, vraiment, parmi eux, en montrant ses mains et son côté! Ils le voient et c'est à ce moment que tout change du coup! De l'incertitude à la surprise, de la crainte à la joie, de l'incrédulité à la vision. Surtout, le don de la paix! Et leur vie n'est plus la même. L'histoire, n'est plus la même.

La paix surgit des plaies du Christ. Elle est le fruit de son amour, de son cœur divin et humain percé, de sa chair crucifiée. Même dans son corps glorieux, Jésus veut garder les plaies de la crucifixion: il révèle ainsi qu'on ne peut pas ambitionner à la paix en cherchant immédiatement et directement la gloire. La gloire est la manifestation de l'amour, et l'amour passe par le service, le don de soi-même, voir la croix.

Quand on impose la gloire humaine dérivant du pouvoir, on opprime les plus faibles, on étouffe la dignité des pauvres, on ferme les oreilles devant le cri de ceux et celles qui ont faim et subissent les injustices, par tout cela on pourrait même imposer l'ordre pour quelque temps, mais on n'arrivera jamais à la paix.

Pour *«fabriquer»* la paix - la paix étant un travail artisanal, comme le dit le pape François - il faut toucher les plaies du Christ qui sont dans l'humanité la plus fragile, se mettre à son service pour la soigner avec amour. Il n'y aura autre gloire pour nous que l'amour vers notre prochain, vers l'humanité qui est confiée à notre service: notre service pastoral, civil, social, humain, service à vivre dans la fidélité au Christ. Par contre, la gloire humaine, la gloire du pouvoir et de l'argent, la gloire qui se nourrit du sang des faibles, n'est qu'un mensonge et une tromperie du tentateur: cette gloire est une illusion, qui se dissout rapidement et entraîne dans les abîmes de la ruine terrestre et éternelle.

Le don de la paix est lié aussi bien au souffle de Jésus. Donc, à ses plaies et à son souffle. A sa chair et à son esprit. *«Il souffla sur eux et il leur dit: «Recevez l'Esprit Saint. A qui vous remettrez ses péchés, ils seront remis; à qui vous maintiendrez ses péchés, ils seront maintenus»»*. Jésus confie le don de la paix à ses disciples en transmettant son Esprit pour le pardon des péchés. Dans cette mission, on entrevoit le don sacramentel de la rémission des péchés, mais aussi toute action de réconciliation humaine et fraternelle. La force de l'Esprit du Christ ressuscité nous fait sortir enfin de nos maisons verrouillées, de nos cœurs prisonniers de nos peurs, et elle nous envoie vers nos frères et sœurs, pour une mission qui est tout d'abord pardon et réconciliation.

La paix et la réconciliation sont la manifestation de la seule et véritable gloire qui nous appartient et qui dure pour l'éternité, celle qui découle du service au prochain, par l'amour du Christ en nous.

P. Francesco BRANCACCIO
Catanzaro, Italie

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Calendrier annuel 2021

Du 26 au 28 janvier - Rencontre extraordinaire - CIO/Brazzaville
Du 13 au 16 avril - Session pastorale - CIO/Brazzaville
Du 11 au 17 octobre - 50e Assemblée plénière - CIO/Brazzaville

Abbé Brice Armand IBOMBO
Secrétaire Général de la CEC

TEMOIGNAGE

''Ya'' Joachim, un prêtre social et dévot de la Vierge Marie

Rappelé à Dieu dimanche 21 mars dans sa 66e année de vie et sa 39e de vie presbytérale, Joachim Babingui-Kouayila était un prêtre social, rigoureux et ferme. Après son ordination sacerdotale avec les abbés Albert Nkoumbou *''Ya Sourire''* et Olivier Massamba-Loubélo, il est missionné, avec eux, au Petit séminaire St Paul de Mbamou, d'octobre 1981 à août 1983, en qualité d'économe et d'enseignant. Il était notre professeur de physique et de chimie en classes de 4e et de 3e.

L'abbé Babingui-Kouayila m'avait impressionné de par l'attention qu'il me portait. Témoin de mes joies et difficultés, de mes choix dans ma prime jeunesse et adolescence, il tint à connaître ma famille. Ayant convaincu mes parents, il venait me chercher toutes les grandes vacances pour les passer avec lui au Petit séminaire de Mbamou. Une façon, selon lui, de me faire découvrir l'autre face du séminaire. Pendant cette période de mise au vert, il était toujours sur le terrain avec moi, parfois avec d'autres séminaristes natifs de ce patelin pour voler au secours des malades, des personnes brûlées ou accidentées. Il n'était pas surprenant de le voir suspendre promptement son déjeuner, pour aller donner le sacrement d'extrême onction à une croquante ou un croquant mourant ou secourir un épileptique brûlé laissé seul dans un lointain village. Son côté humain était vrai, même si nous redoutons sa rigueur au point de le surnommer *''sa cayadité 1er''* (néologisme créé par les petits séminaristes que nous étions à partir du mot caïd).

En fraternisant avec lui, je savais que cette amitié serait bénéfique. Il a eu l'intelligence de me faire avancer vers le Christ, d'affiner ma foi, de me faire découvrir les délices de la lecture et la beauté du chant religieux bien que je ne sois point un bon chantre.

Ma rencontre avec l'abbé Joachim a bouleversé une bonne partie de ma vie; le goût de la bonne musique religieuse, de la bonne littérature, c'est à lui que je le dois en partie. Il m'a fait découvrir et aimer la musique classique, un chantre religieux et non des moindres, John Littleton et de bons écrivains comme Marcel Pagnol, Homère, Bernard B. Dadié... Merci ''Ya'' Joachim!

Il y a plus de trente ans, au cœur d'une période difficile de ma vocation sacerdotale aux Petit et Moyen séminaires, pleine de questionnements, de doutes et de désespérance, il a été mon prêtre confident. Il me souffla cette formule: *«Passe du pourquoi au comment»*

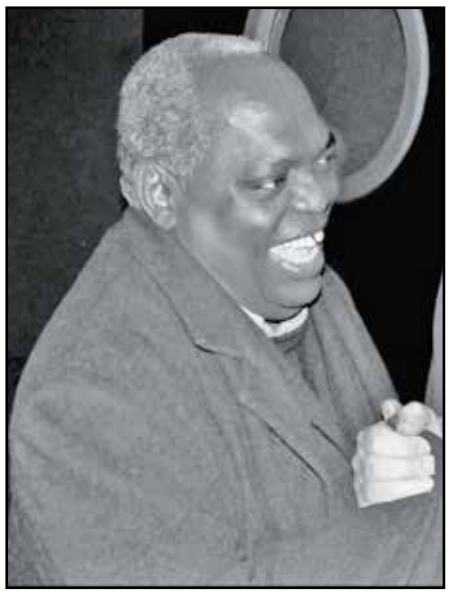

Abbé Joachim Babingui-Kouayila

Autrement dit, arrête de te demander *«pourquoi cela t'arrive, pourquoi toi…?»*, mais dis-toi *«Comment faire avec ça? Après ça?»* À l'image du Christ, il n'a cessé de m'interroger, de me faire m'interroger même quand il était vicaire à la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo. Comme le Christ, il a retourné la question pour me faire voir le côté sublime du sacerdoce, me parlant avec ses tripes de l'Évangile à partir de sa vie, de son expérience d'enfant de la brousse de Mindouli. En vain.

De guerre lasse, tel un prophète, dans son bureau de vicaire à la paroisse Notre-Dame du Rosaire, il me fit sur une feuille un schéma de la vie avec toutes les embûches qui m'attendraient, en m'apprenant à avoir une foi simple en Jésus et à avoir confiance en ce que Dieu pouvait tout, avec Amour. Ce schéma, je l'ai vécu et continue à le vivre.

''Ya'' Joachim, malgré sa rigueur, *''ses pis et pans''* (coups de chicotte en classe et pendant les classes de chant) que d'aucuns de notre promotion n'appréciaient pas, était ouvert, bon et montrait de l'intérêt pour les enfants pauvres et leurs familles. Tout simplement. Rien d'extraordinaire, juste une présence. Une présence silencieuse et de l'écoute. C'est ce qu'il a été dans des familles qu'il a côtoyées et parmi ses amis prêtres. Il manifestait largement sa gratitude et son admiration pour les personnes qui lui avaient fait du bien. Par sa rigueur, sa fermeté, son sourire et son humour, il a semé l'Espérance à sa manière.

Souriant et joyeusement réservé, il était capable de colères, généralement froides mais parfois aussi terriblement volcaniques. Parce qu'à l'instar du Christ, il n'était pas indifférent au sort du monde et parce qu'il avait, comme chacun, besoin de se convertir.

Mais, derrière son apparence rigoureuse et ferme, il y avait un remarquable esprit d'enfance, toujours prêt à s'émerveiller et à entrer dans une relation confiante et joyeuse. La joie sur les lèvres, il était toujours prêt à lancer une louange, un refrain ou un ton de psaume, entraînant son entourage vers l'essentiel, la relation à Dieu, source de tout bien. Sa fidélité à la louange était un vécu littéral de sa parole de vie sacerdotale: *«Reste fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie»* (Ap 2, 10). Une ferveur de sa réponse à l'appel du Seigneur, qu'il a vécu dignement, avec persévérance, beaucoup d'humilité et de patience.

Sportif aimant le basket, il donna de son temps pour structurer l'équipe de basket Ball du petit séminaire St Paul de Mbamou, avec les Dieudonné Bantsimba, Guy Médard Nkounkou (décédé), Sonzo, Bertin Fouéti actuel vicaire général de Kinkala, Vincent de Paul Malonga, aujourd'hui prêtre, Mesmin Massengo, actuel curé de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo… Cette équipe brilla des mille feux aux jeux de l'ONSSU 1982 organisés à Kinkala, dans le département du Pool.

Exigeant avec les autres comme avec lui-même, il aimait étudier et découvrir. Toujours avec sa Bible, sa bibliothèque reste dans ma mémoire pour sa richesse et son désordre. Je retiendrai de lui ses enseignements, à un moment de ma vie où je me cherchais, et son humour au moment où j'avais maille à partir avec ma vie.

Un dévot de la vierge Marie

«Nul n'est prêtre de Jésus-Christ qui ne soit enfant de Marie», aimait-il me dire quand je m'étonnais de la récitation du chapelet sur le trajet Mbamou-Brazzaville-Mbamou que nous prenions en véhicule, de jour comme de nuit, sur l'ancien tracé de la nationale 1. Il avait une profonde dévotion mariale. Il m'est avis qu'il avait découvert le vrai visage de la Vierge Marie. Cette Mère que les plus grands artistes ont peinte, sculptée, chantée avec génie. Et ce n'est pas hasard si, avec l'aide de M. Pascal Bassouéka, il fit entrer la chorale Notre-Dame du Rosaire en studio à l'Industrie africaine du disque (IAD) pour un enregistrement audio, dont la plupart des chants étaient à l'honneur de Marie.

Sa vie, sa mort nous disent: il n'y a pas de profil standard pour un prêtre. Il n'y a pas un seul modèle de prêtre, il y a de nombreux prêtres modèles.

L'abbé Joachim a été inhumé au cimetière de la cathédrale Sacré Coeur, mercredi 7 avril 2021.

Adieu ''Ya'' Joachim! Que brille pour toi la Lumière sans déclin!

Viclaire MALONGA

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE (MPSIRTACMM)

-=-=-=-=-=-=-=-=--=

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPETITIVITE (PADEC)
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/MPSIRTACMM/2021/UGP PADEC
RECRUTEMENT DU COORDONNATEUR DU PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

I- CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque mondiale pour le financement des activités du « Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement du Coordonnateur du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public
(PRISP)».

II- TACHES ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité du Directeur de cabinet du MPSIRTACMM à qui il rend compte de ses activités, le Coordonnateur sera chargé entre autres de:
• assurer la coordination de la réalisation des activités du PRIPS telles que prévues dans les quatre composantes;
• veiller à la préparation du plan de travail annuel et à sa mise en œuvre;
• suivre et évaluer l'exécution des programmes, projets, études et autres activités du projet;
• assurer la bonne collaboration entre toutes les parties prenantes y compris la société civile dans la mise en œuvre du Projet ;
• veiller à l'exécution des activités dans les délais prévus dans le PTBA et le PPM;
• veiller à l'élaboration et à la qualité des rapports mensuels et trimestriels de suivi des activités du projet;
• veiller à la mise en œuvre du plan opérationnel de suivi-évaluation;
• organiser et participer aux différentes missions de supervision et d'évaluation du Projet par la Banque Mondiale et par les tiers;
• informer régulièrement la tutelle, les bénéficiaires et la Banque Mondiale sur l'état d'avancement de la mise œuvre du Projet et des difficultés rencontrées;
• faire valider techniquement en collaboration avec les structures concernées du ministère de tutelle, des autres départements ministériels y compris avec la société civile les études et autres interventions menées dans le cadre de la mise en œuvre du projet;
• veiller à la production des demandes de retrait de fonds (DRF), des rapports trimestriels de suivi financier (RSF) et du Rapport annuel d'activités du projet et à la préparation, puis à la réalisation des audits annuels;
• veiller à la préparation dans les délais des réunions du comité de pilotage;
• veiller à la planification des activités du Projet sur tout le cycle et à la mise en place des outils de suivi-évaluation, à leur mise en œuvre ainsi qu'au suivi des indicateurs qui s'y rattachent;
• assurer le suivi régulier des indicateurs du Projet;
• engager le projet dans le cadre de sa mise en œuvre;
• signer des actes administratifs et autres documents du projet;
• représenter le projet auprès des tiers, des partenaires et autres administrations publiques;
• servir de point focal du Gouvernement vis-à-vis de la Banque mondiale dans le cadre de la mise en œuvre du Projet;
• veiller à la bonne gestion du patrimoine du projet;
• présider les commissions d'ouverture et d'attribution des marchés;
• valider les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) et les demandes de propositions;
• conclure les contrats en s'assurant de leur conformité avec les procédures de la Banque Mondiale;
• approuver ou rejeter après examen, tous les projets de contrats non conformes à l'accord de financement avant de les soumettre à la Banque Mondiale etc.

III- QUALIFICATIONS REQUISES

Le (la) candidat (e) doit:
• Être titulaire d'un diplôme supérieur de niveau au moins BAC + 5 dans le domaine de l'administration publique, du droit, des sciences sociales, de l'économie, de l'administration des affaires ou dans un domaine équivalent;
• justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine du développement du secteur public dont au moins 7 ans à des postes de responsabilité;
• ustifier d'une expérience en matière de gestion des projets financés par les organisations multilatérales;
• démontrer des qualités de leader et de coaching d'équipe assorties d'une expérience avérée dans la création d'un environnement de travail propice à la production des résultats;
• faire preuve de forte capacité de négociation, de gestion et prévention de conflits;
• faire preuve de bonnes capacités de gestion, de communication et de relations interpersonnelles;
• avoir des aptitude à travailler dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire ainsi que des capacités à travailler sous pression et dans les délais;
• avoir une excellente maîtrise du français parlé et écrit;
• avoir une bonne maitrise de l'outil informatique et des logiciels de base (Word, Excel, PowerPoint);
• avoir la maîtrise de la langue anglaise serait un plus.

IV- METHODE DE SELECTION

Les consultants seront sélectionnés par comparaison de CVs conformément au Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

V- DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant: une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience, doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 Avril 2021 à 16H00, heure locale avec la mention: «Candidature au poste de Coordonnateur du PRISP».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC
Rue Duplex n° 12 /Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10/06 670 74 79
E-mail: padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 06 Avril 2021

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

COOPÉRATION FRANCE-CONGO

Visite de l'ambassadeur de France au Centre de santé intégré de Saint-Kisito

M. François Barateau, ambassadeur de France au Congo, a visité mercredi 31 mars 2021 le Centre de santé intégré (CSI) de Saint-Kisito de l'Ordre de Malte, situé dans l'arrondissement 1 Makélékélé. C'était à l'occasion de l'achèvement du projet de prévention et de lutte contre la COVID-19 financé à près de 3 millions de F. CFA par l'ambassade de France.

Lancé il y a six mois par une campagne de sensibilisation communautaire auprès des 13.000 habitants du quartier, ce projet vise à renforcer les capacités à résister à la pandémie de COVID-19 qui affecte le pays. Les enjeux des gestes barrières et les modes de contamination ainsi que le renforcement des capacités de riposte ont fait partie de la campagne de sensibilisation.

La cérémonie d'achèvement du projet s'est déroulée en présence du directeur du C.S.I., M. Etienne Pédeau, du maire de Makélékélé, M. Laurent-Edgar Bassoukissa et du représentant du ministère de la Santé; des membres de l'Ordre de Malte gestionnaires de la structure et des responsables du quartier.

L'ambassadeur de France a mené une opération porte à porte dans le quartier pour rencontrer et échanger avec les populations bénéficiaires de ce projet de santé publique.

De retour au centre, le directeur du C.S.I. a présenté le projet et salué le dynamisme de la relation Congo-France. Le maire a lui aussi dit sa reconnaissance à l'ambassade de France et invité les populations à continuer à observer les mesures-barrières, car la pandémie n'a pas disparu. Il a insisté sur la vaccination, lancée dans le pays depuis le 24 mars par le président de la République et son épouse.

M. François Barateau a fortement encouragé le personnel du C.S.I. engagé permanemment au service de la santé publique des populations de Makélékélé et de Brazzaville. Il a également souligné que *«la santé mondiale est un bien commun, la France en a fait l'une des priorités de sa politique de développement international. La pandémie affecte sans exception tous les pays et nous rappelle plus que jamais notre devoir de solidarité les uns envers les autres. Face à un tel défi, cette solidarité n'est pas qu'une exigence morale, c'est aussi une question d'efficacité. C'est pourquoi, depuis plus d'un an, la France se tient pleinement aux côtés du Congo pour répondre aux défis de cette crise multidimensionnelle aux conséquences sanitaires, sociales, économiques et humaines»*. Enfin, le représentant du ministère de la Santé, de la population et de la promotion de la femme, s'est réjoui de la relation de coopération entre les Gouvernements congolais et français, et rappelé les différents accords signés entre ces deux pays.

A la fin des allocutions, le directeur du C.S.I. a invité les participants à la visite du Centre.

L'ambassadeur de France et le maire visitant le csi

Germanie G. BANTSIMBA
(Stagiaire)

CREATION D'UN FONDS POUR LE CLIMAT EN AFRIQUE

Un accord de plus de 100 millions de dollars canadiens

Le Canada et la Banque africaine de développement (BAD) ont signé le 17 mars dernier un accord de 133 millions de dollars canadiens pour la création d'un fonds pour le climat en Afrique. La Banque s'est engagée à fournir aux pays africains un financement climatique de 25 milliards de dollars d'ici à 2025

Cet accord officialise le Fonds climatique Canada-Banque africaine de développement (CACF), un fonds spécial transformateur visant à accorder des prêts concessionnels à des projets liés au changement climatique comportant une forte composante sexospécifique.

Le fonds sera capitalisé grâce, d'une part, à la combinaison d'une contribution remboursable de 104,8 millions de dollars américains (122.9 millions dollars canadiens) visant à accorder des prêts concessionnels tant pour des opérations souveraines que non souveraines, et d'autre part, à une contribution de 10 millions de dollars canadiens pour une assistance technique complémentaire. La BAD a été désignée comme administratrice du fonds.

La signature de l'accord effectuée en marge du Symposium Canada-Afrique sur la croissance propre s'est faite de façon virtuelle. la ministre canadienne du Développement international, Karina Gould, a déclaré que l'investissement, avec sa forte empreinte de genre, reconnaissait *«le rôle essentiel que les femmes doivent jouer dans l'action climatique»* et qu'elle soutenait *«leurs efforts pour atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter»*. Avant d'ajouter: *«Le changement climatique est l'un des défis les plus importants de notre époque. Et bien que nous soyons tous touchés par ce phénomène, nous savons au Canada que tout le monde n'est pas affecté de la même manière. Cela signifie que les personnes vulnérables et marginalisées supportent plus le poids de cette crise.»*

En tant que fonds de prêts concessionnels, les ressources du CACF seront investies dans des technologies innovantes à faible émission de carbone, les énergies renouvelables, l'agriculture intelligente face au climat, la foresterie durable, la gestion de l'eau et dans des projets de résilience climatique.

Le fonds financera des projets liés au changement climatique dans les pays africains, notamment ceux qui mettent l'accent sur l'égalité entre les sexes. L'autonomisation des femmes et des filles sera un objectif de tous les financements concessionnels du CACF, le but étant d'obtenir des résultats directs et mesurables en matière d'égalité des genres.

Heureux du lancement du Fonds climatique Canada-Banque africaine de développement, Akinwumi A. Adesina, président de cette Banque a souligné que *«dans la reconstruction de l'Afrique après le COVID-19, la résilience climatique est très importante.»* Il a remercié le Canada pour son soutien ''extraordinaire'' à la Banque pour les augmentations générales de son capital et de son capital temporaire exigible, ainsi que pour le soutien que le Canada a apporté à l'Afrique par le biais de l'institution. *«Ces ressources que vous mettez à notre disposition, a-t-il poursuivi, sont uniques pour l'aide qu'elles nous apportent dans notre adaptation au changement climatique. Premièrement, il s'agit d'un financement à long terme. Il fournira des capitaux à long terme aux secteurs privé et public, mais également à des niveaux abordables pour les pays. Ce que j'apprécie le plus, c'est qu'il rend possible une utilisation multisectorielle des fonds. Tout cela est très important pour soutenir l'Afrique dans l'adaptation au climat et son atténuation.»*

Les ressources du CACF seront investies dans la gestion de l'eau et...

Le financement de la Banque africaine de développement pour le climat a quadruplé entre 2016 et 2019, passant de 9 % à 36 % de son portefeuille total, et il est en bonne voie pour atteindre son objectif de 40 % d'ici à la fin de 2021. La Banque s'est engagée à fournir aux pays africains un financement climatique de 25 milliards de dollars d'ici à 2025.

Le Symposium Canada-Afrique sur la croissance propre, organisé conjointement par le Canada, l'Éthiopie et le Sénégal, a réuni des dirigeants des secteurs public et privé du Canada et de l'Afrique subsaharienne. Il visait à identifier des moyens novateurs pour faire croître leurs économies, tout en réduisant les émissions de carbone et en renforçant la résilience au changement climatique.

Les sessions ont permis d'élaborer un plan directeur pour une économie verte intégrant le développement socio-économique, et assurant une gestion durable des ressources naturelles, qui minimise déchets et pollution, en suivant des voies de développement à faible émission de carbone et résilientes au climat.

Le symposium a en outre évoqué la politique commerciale qui prend en compte les considérations environnementales dans le commerce international et la promotion d'un commerce fondé sur des règles.

Pour rappel, le Canada, un des principaux membres non régionaux du Groupe de la Banque africaine de développement, a participé à toutes les augmentations de capital de l'institution, dont la 7e augmentation générale de capital, et aux reconstitutions du Fonds africain de développement, y compris la 15e reconstitution (FAD-15). Le pays a porté à 7,5 % d'unités de compte (UC) sa part dans la Banque africaine de développement. Il contribue également à l'abondement de nombreux fonds fiduciaires et initiatives gérés par le Groupe de la Banque.

Viclaire MALONGA

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

POINTE-NOIRE

La dégradation des voiries urbaines inquiète plus d'un chauffeur

En cette période de grande pluviométrie, circuler en véhicule sur les voiries urbaines desservant la ville de Pointe-Noire et ses périphériques est un véritable casse-tête chinois. La raison? La presque totalité des voies principales: route nationale n°1, avenue Mâ-Loango, avenue de l'Indépendance, avenue Marien Ngouabi appelée communément *«Bord-bord»*, avenue Matendé, routes nationales n°4 et 5, avenue Alphonse Pemosso, etc., sont dans un état pitoyable, avec pour conséquence entre autres, l'ensablement des caniveaux, les nids de poules, les nappes d'eau aux allures de rivière, l'enlisement des véhicules et les interminables embouteillages.

Un bus de transport dans un cratère

Ce spectacle récurrent, observé par tous dans la ville, désole. Les autorités municipales, pour y remédier, avaient pendant la saison sèche dernière réhabilité l'essentiel des voiries urbaines en les revêtant de bitume. Mais, les pluies diluviennes qui s'abattent dans la ville de nuit comme de jour depuis le mois d'octobre ont annihilé cet important travail réalisé par les services municipaux. Les eaux ayant emporté la totalité du bitume et laissé des crevasses béantes qui empêchent la fluidité de la circulation aussi bien des piétons que des véhicules. Comme un malheur ne vient jamais seul, les transporteurs en commun, excepté ceux conduisant les bus de la Société de transport public urbain (STPU) appelés *«Mal à l'aise»*, se frottent les mains. Ils pratiquent les demi-terrains à longueur de journée au détriment des usagers. D'où des retards devenus monnaie courante dans les lieux de service.

Au regard de ce désastre, le commun des mortels s'interroge sur les réelles attributions de la municipalité et son enveloppe budgétaire. Il estime qu'une municipalisation accélérée additionnelle serait une solution à envisager pour sortir la commune de Pointe-Noire de cette dégradation continue.

Jean Nanitélamio, chauffeur de bus, excédé n'a pas mâché les mots pour dire sa déception: *«Mon bus au plan administratif est à jour: permis de conduire, taxe de roulage, assurance etc. Si je pratique les demi-terrains, c'est parce que je ne peux plus faire 35 minutes du Rond-point Tchystère au Port (terminus), ni partir du péage de Mengo pour le fond Tié-tié. Toutes les voies goudronnées sont dégradées: nids de poule par-ci, trous béants par là. Mais malgré cet état de chose, le patron m'exige de lui verser 45.000 FCFA à la fin de la journée. Aucun chauffeur ne peut réussir cette recette s'il ne fait pas les demi-terrains. Je me demande si nos autorités passent aussi sur ces voies»*. Et Gabriel Tchibinda, taximan, de renchérir: *«le mauvais état des routes nous engendre beaucoup de pannes. Il ne passe pas deux jours que je n'aille au garage pour une réparation. Hier par exemple, j'ai passé une heure et demie dans le bourbier se trouvant au croisement des avenues Mâ-Loango et Matendé. Nos voies manquent de caniveau. Le bitume ennemi de l'eau est mal fait, il se décape à la moindre pluie. Et pourtant, nous payons régulièrement les taxes de roulage qu'impose la mairie. Mais, aucun entretien n'est fait en contrepartie. A cette allure, si l'on n'agit pas au plus pressé, Pointe-Noire ressemblera à une ville morte sans véhicule!»*

Equateur Denis NGUIMBI

SANTE

Le basilic, une aide naturelle pour détoxifier les reins

Il existe un certain nombre d'aides naturelles pour détoxifier et drainer les reins au nombre desquelles le basilic. Grâce à ses propriétés diurétiques, l'on peut purifier les reins afin de profiter d'une meilleure santé générale, en favorisant l'élimination des toxines.

Le basilic n'est pas seulement une plante aromatique avec laquelle nous pouvons préparer de délicieuses sauces, salades et pâtes. Cette plante est riche en vitamines B1 et E et en minéraux tels que le potassium ou le calcium. Le basilic contient également des antioxydants et des fibres. C'est un médicament aux propriétés digestives et relaxantes que nous devrions toujours avoir à portée de main pour faire une infusion ou assaisonner nos plats.

Au niveau rénal, le basilic est très efficace grâce à sa teneur en potassium. Ce minéral favorise l'élimination des liquides et des toxines en augmentant le niveau d'urine. Entre autres, cette plante tonifie les reins et aide également à dissoudre les cailloux et les particules. De cette façon, les personnes sujettes aux coliques peuvent les prévenir grâce à ce remède.

Section I - Avis public d'appel d'offres

MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE L'INTEGRATION DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT

UNITE DE GESTION DES PRODUITS ET MATERIELS DE LUTTE CONTRE LA PANDEMIE COVID-19

AON TVX001-MSPPFIFD-UGPM-2021

Travaux d'installation d'une chaine de froid à l'unité de gestion des produits et matériels de lutte contre la pandémie covid-19

Le Ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement a obtenu de l'Unicef, des fonds, dans la lutte contre la pandémie à COVID-19, pour installer une chaine de froid à l'unité de gestion des produits et matériels COVID-19.

1. Le Ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants constitués:

Une visite du site est obligatoire. Les frais de la visite sont à la charge du soumissionnaire et non remboursables. Un certificat de visite de lieu sera délivré et signé par le chef de l'unité de gestion et constituera un motif de rejet en cas d'absence dans l'offre.

2. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles tel que défini dans le code des marchés publics.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de gestion des produits et matériels de lutte contre la pandémie Covid-19, du Ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement, à Mpila, allée des manguiers à proximité de la direction générale port autonome de Brazzaville, République du Congo, téléphone 00242 04 425 23 62 et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de lundi à vendredi de 09 heures 30 minutes à 16 heures 00 minutes.

4. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent entre autres la capacité financière, technique et la régularité de la situation par rapport à l'administration fiscale.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50.000) Francs CFA par lot. La méthode de paiement sera en numéraire.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 15 avril 2021 à 10 heures 30 minutes, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : Siège de l'unité de gestion des produits et matériels de lutte contre la pandémie Covid-19, le vendredi 09 avril 2021 à 12 heures 30 minutes, heure locale.

7. L'offre doit comprendre une garantie financière d'un montant de: Un million (1 000 000) francs CFA

8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville le 03 Avril 2021

Commissaire Colonel Juste Abdon DELLA

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre- ville, B.P.: 1431; Tél.: 22 29413 34/05 736 64 64, République du Congo.

ANNONCE LEGALE
«CENTRALE ELECTRIQUE DU CONGO»
EN SIGLE «C.E.C. S.A.»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital social de F. CFA: Quarante-quatre milliards sept cent trente-deux millions (44.732.000.000)
Siège social: 292, Avenue du HAVRE, B.P.: 1246
RCCM: CG/PNR/08 B 608, POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes du Procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration réuni à Pointe-Noire, le 16 janvier 2020, déposé au rang des minutes de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire à Pointe-Noire, le 31 décembre 2020, enregistré à Pointe-Noire, le 08 janvier 2021, folio 005/12, n°030; Les Administrateurs de la société «CENTRALE ELECTRIQUE DU CONGO», en sigle «C.E.C. S.A.» ont pris les résolutions suivantes:

- Approbation du Procès-verbal de la 42ème réunion du Conseil d'Administration;

- Adoption du projet de résolution relative au financement et à l'équilibre financier de la 3ème turbine;

- Organisation de la visite pour le lancement de la troisième turbine par le Président de la République;

- Recrutement par appel d'offres d'un courtier en assurances de nationalité congolaise;

- Examen et adoption du projet du budget exercice 2020;

- Présentation et approbation du projet de rapport de restructuration des capitaux propres de la C.E.C;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Mention modificative au RCCM a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 19 janvier 2021, sous le numéro 21 DA 20, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 02 mars 2021.

Pour mention et avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire.

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE
Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF)

AMI N° 001 /MPSIRTACMM/UCP-PACIGOF 2021

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières
Référence de l'accord de financement: Prêt FAD 2000130013732
N° d'identification du Projet: P-CG-KZO-001

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement pour couvrir le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance sectorielle Forêt-Bois «PACIGOF», et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financier le contrat: «Recrutement d'un Bureau d'Etudes International (Firme) chargé de la mise en place d'une solution de messagerie collaborative et d' un système de gestion électronique des documents du Ministère du Plan, de la Statistique, de l'Intégration, des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande».

2. L'objectif général assigné à cette mission est de faciliter les échanges, la communication et la coopération entre le cabinet du ministère du plan de l'intégration régionale, des transports, de l'aviation civile, et de la marine marchande, les directions rattachées à ce ministère, les autres départements ministériels, et les Partenaires Techniques et Financiers. Spécifiquement, il s'agira de: (i) organiser une réunion de cadrage méthodologique de la mission sur le télétravail et l'archivage des documents, (ii) proposer la solution architecturale conforme à l'organisation du MPSIRTACMM, (iii) garantir le télétravail sécurisé pour les réunions et les partages des documents entre divers bénéficiaires impliqués dans les actions du ministre, (iv) former les utilisateurs à l'utilisation de la plateforme télétravail et à sa gestion en terme des habilitations, (v) proposer une solution d'hébergement des services mis en place et qui offrirait des garanties de disponibilité et de sécurité, (vi) mettre en place le système de messagerie collaborative du ministère, (vii) interfacer le système de messagerie et celui de vidéoconférence de sorte que les invitations pour les réunions par vidéoconférence se fassent depuis le calendrier du système de messagerie collaborative et (viii) procéder au transfert de compétences par une formation dédiée pour chaque bénéficiaire à connecter (ix) garantir un archivage physique sur le site distant des documents et former les utilisateurs à l'utilisation de la GED y compris les habilitations. La durée de la mission est de Quatre (04) mois.

3. La Cellule d'Exécution du Projet (CEP), invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'Utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement , édition 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: http://www.afdb.org.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (Termes de références notamment) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux suivantes: 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale TU+1) du lundi au vendredi.

6. Les expressions d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 15 avril 2021 à 12 h 00, (heure locale TU+1) et portées expressément la mention suivante: «AVIS À MANIFESTATION N°001/MPSIRTACMM/UCP-PACIGOF 2021-RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES INTERNATIONAL CHARGE DE LA MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE MESSAGERIE COLLABORATIVE ET D'UN SYSTÈME DE GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS DU MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE».

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

L'adresse à laquelle il est référence ci-dessous est la suivante:

Unite de Coordination du PACIGOF

A l'attention de: Monsieur Benoît NGAYOU,
Coordonnateur du Projet PACIGOF
Rue Duplex N°12, secteur de l'hôpital Blanche Gomez
Brazzaville-Congo
Télephones: (242) 06 612 76 84 / 04 464 31 31 / 05 513 60 43;
E-mail: pacigofcongo@gmail.com, pat.2016.otonghos@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 1er Avril 2021

Le Coordonnateur du PACIGOF

Benoît NGAYOU

THEATRE

Stan Matingou a joué, avec brio, «Le journal d'un fou» de Nikolas Gogol

L'une des valeurs sûres de l'art dramatique congolais, Stan Matingou avait rendez-vous le samedi 27 mars dernier à la Maison Russe (c'est la nouvelle appellation du Centre culturel russe de Brazzaville), pour la représentation de la pièce «Le journal d'un fou» de l'écrivain russe Nikolas Vassilievitch Gogol. Dans une mise en scène de Jean-Marie Diassonama. C'était à l'occasion de la Journée internationale du théâtre, couplée au 245e anniversaire de la fondation du ballet du Bolchoï.

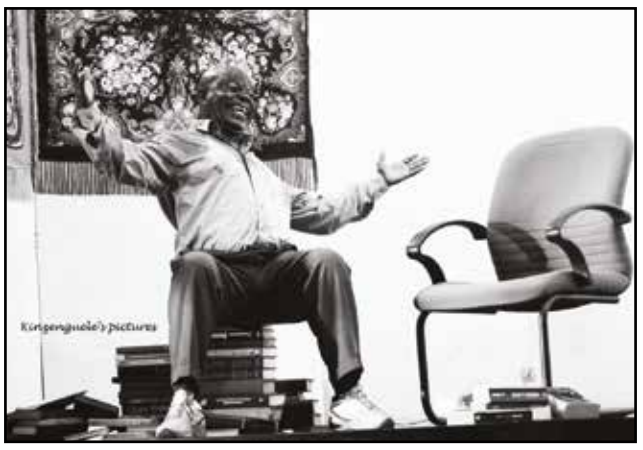

Stan Matingou (Ph. Kinzéguélé)

Ce spectacle était organisé en collaboration avec le Théâtre des arts libres.
Dans un one man show d'un peu plus d'une heure, Stan Matingou a tenu en haleine les spectateurs. Parmi lesquels la nouvelle directrice de la Maison Russe, Mme Maria Albertovna Fakhroutdinova, et l'ancien, Sergey Belyaev.
«Le journal d'un fou» est une nouvelle qui se présente sous la forme d'un journal intime, tenu par le héros principal, Poprichtchine, incarné par Stan Matingou.
Dans un premier temps, celui-ci décrit des épisodes de sa vie, de son travail ainsi que les diverses personnes qu'il côtoie. Puis il se met à confier les sentiments qu'il éprouve au sujet de la fille de son directeur. Des premiers signes de folie ne tardent pas à apparaître: le héros espionne discrètement les conversations de Medji, la chienne de cette fille. Il finit par mettre la main sur des lettres que Medji a écrites à une autre chienne, Fidèle.
En l'espace de quelques jours, le fonctionnaire perd tout rapport avec la réalité ; il s'imagine soudainement qu'il est en fait le roi d'Espagne, Ferdinand VIII. Sa démence se reflète jusque dans les dates de son journal: celui-ci commence un 3 octobre, mais le jour où il réalise qu'il est monarque est daté du 43 avril 2000. La folie du héros se développe au fil du temps. Il finit par être emmené de force dans un asile psychiatrique, où il se figure arriver en Espagne. À la fin de la nouvelle, il perd complètement la raison; ses phrases deviennent totalement absconses…
Le spectacle était tellement beau qu'à la fin, le public a réservé une standing ovation à la star du jour.
Dans son allocution avant le spectacle, Mme Maria Albertovna Fakhroutdinova a relevé que la Journée mondiale du théâtre a pour objectif de renforcer les relations entre les peuples. *«Pour la Russie, c'est une journée très importante, car cela fait partie de notre patrimoine, et l'école théâtrale et l'école dramaturgique russes sont mondialement reconnues. Pour nous, cette journée est doublement festive: le 28 mars, nous célébrons le 245e anniversaire de la fondation du théâtre «Bolchoï», qui est, depuis longtemps, devenu un symbole de l'art classique non seulement en Russie, mais également dans le monde entier. Le «Bolchoï» de la Russie a toujours été et reste l'un de principaux symboles de l'Etat russe et de sa culture. Le principal théâtre national, porteur des traditions et centre de la culture musicale mondiale, qui favorise le développement de l'art théâtral du monde»*, a-t-elle affirmé. Elle a aussi confirmé l'intention du Centre de bâtir des relations fructueuses avec la République du Congo dans les domaines de la science, la culture, l'éducation. Elle a assuré que le Centre sera encore plus ouvert aux visiteurs dès que la situation épidémiologique changera.

V.C.Y.

MOIS DE LA FEMME

Les lauréats du concours de poésie primés à l'IFC

L'Association Avenir NEPAD est une organisation sans but lucratif ayant pour missions la protection et la défense des droits humains et la promotion de la gouvernance en République du Congo. Elle a organisé mercredi 31 mars 2021, une cérémonie de remise de prix à cinq lauréats et lauréates retenus par un jury le 8 mars dernier sur les 53 poèmes inédits reçus dans un concours de poésie sur la lutte contre les violences aux femmes .

Cette organisation œuvre depuis 2018 en faveur de la défense des droits des femmes. Elle est dotée d'un statut consultatif spécial au sein du Conseil économique et social des Nations-Unis (ECOSOC).
Au cours du mois de mars, mois de la femme par excellence, elle a développé plusieurs activités dans le domaine de la lutte contre les violences basées sur le genre en République du Congo. Elle a mis l'accent sur la prévention, la prise en charge et accompagnement des survivantes et le plaidoyer.
C'est dans de ce contexte que l'organisation a décidé de lancer un concours de poésie sur le thème «Des violences faites aux femmes et aux filles», en partenariat avec l'Ambassade de France en République du Congo.
Ce concours, ouvert aux élèves des lycées, aux étudiants et aux étudiantes du département autonome de Brazzaville, a connu un grand succès.

Photo de famille des organisateurs et participants.

La proclamation des résultats par le jury a connu deux temps forts: les allocutions et la présentation des lauréats.
Le coordonnateur d'Avenir NEPAD, le Dr Etanislas Ngodi, et la représentante de l'ambassade de France au Congo, Mme Marie Vellon, en accueillant les participants à la cérémonie, se sont dits encouragés par le succès de ce concours. M. Ngodi a relevé que c'est la première fois que cette association organise ce genre d'activités car, d'habitude, la célébration de la Journée du 8 mars se limite aux chants, à la réclamation des pagnes et à des séances de consommation de bière dans les buvettes.
Cette année, il y a eu innovation: célébrer cette journée par des poèmes liés à la situation de la femme, parce que c'est le mois de la femme. Il a remercié aussi les membres du jury qui ont évalué les textes et ont sélectionné les textes anonymes, les candidats et aussi à toute l'équipe. Il a aussi dit que la vision de son Association est de briser le silence autour des violences faites aux femmes: cette initiative permet d'encourager les recherches parce que sans les données sur les violences, il n'est pas évident de mener un plaidoyer véritable.
La France mène une action très forte pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, a dit la représentante de l'ambassade de France. Elle a également assuré que la présence de la presse en cette activité permet de diffuser au maximum cette prise de conscience et de toucher le plus de monde.
les poèmes reçus sont d'une profondeur inestimable, s'est-elle réjouie.
La remise de prix à ces lauréats et lauréates a été effectuée par le Dr Ngodi qui a remis les enveloppes contenant le recueil des poèmes et les attestations aux lauréats et lauréates. Mme Marie Vellon a remis les cadeaux surprises (smartphone).
Les résultats:
1ère : Felrice Bonheur Ngamba pour «Violences faites aux femmes et aux filles» ;
2e : Bien-aimé Ricel Bitsindou pour «Requête» ;
3e : Senia Coyine katoukoulou pour «Femme» ;
4e : Freud Giros Mahoungou pour «Plaidoyer» ;
5e : Mage Stiven Makanga pour « Des larmes au féminin: stop à l'excision»

Christevie OBA
(Stagiaire)

MEMOIRE

Jean-Pierre Makouta Mboukou, un illustre méconnu dans son pays

Critique littéraire, spécialiste de la littérature française et africaine et de la théologie protestante de la Réforme, le Pr Jean-Pierre Makouta Mboukou fut un universitaire et un homme politique. Il a écrit plus d'une cinquantaine d'articles scientifiques et 25 livres de tous genres (romans, poésie, théâtre, études, essai, etc.). Deux chercheurs l'ont qualifié de ''Victor Hugo du Congo''.
Membre de plusieurs académies en Europe, il a reçu de nombreux prix et distinctions honorifiques (Grand Prix littéraire d'Afrique Noire pour la critique (1985); Prix littéraire Aimé Césaire (1994); Prix de la Ville de Roubaix (France) ; Officier des Palmes académiques de Côte d'Ivoire; Officier dans l'Ordre de la Pléiade de l'AIPLF. Au Congo, son pays natal, il a été gratifié du trophée Sanzas de Mfoa, dans la catégorie Grand Prix des arts et des lettres, en 2012.

Makouta-Mboukou...

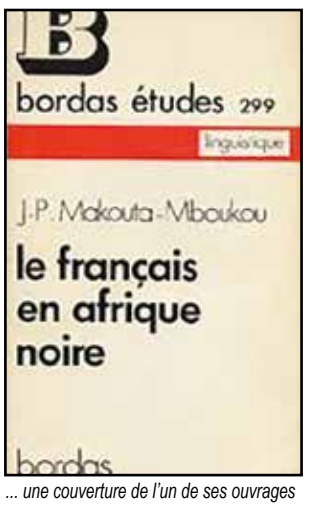

... une couverture de l'un de ses ouvrages

Décédé en octobre 2012, l'écrivain Makouta-Mboukou a laissé pour la postérité une multitude d'ouvrages : ''Enfers et paradis des littératures antiques aux littératures nègres: illustration comparé de deux mondes surnaturels, Paris, 1996; ''Cantate de l'ouvrier'' (poème), 1998; ''Les littératures de l'exil: des textes sacrés aux œuvres profanes: étude comparative'', Paris, l'Harmattan 1993; ''Spiritualités et cultures dans la prose romanesque et la poésie négro-africaine: de l'oralité à l'écriture'', Abidjan, Nouvelles éditions africaines (NEA) 1983; ''Introduction à l'étude du roman négro-africain de langue française: problèmes culturels et littéraires'', Dakar, NEA, 1983 ; ''Le français en Afrique noire: histoire et méthodes de l'enseignement du français en Afrique noire'', Paris, Bordas, 1973 ; ''L'âme bleue: poésie'', Yaoundé, Clé, 1971; ''Enquête de la liberté ou une vie d'espoir'' (roman), 1970, etc.
Jean-Pierre Makouta-Mboukou, homme multidimensionnel, n'est pas trop connu ; il est un illustre méconnu dans son pays natal. Qui était le Pr Makouta-Mboukou?
Né le 17 juillet 1929 à Kindamba-Boko (Pool) et décédé le 9 octobre 2012 à Pontoise (France), Jean-Pierre Makouta Mboukou fut un enseignant de carrière. Titulaire d'un diplôme d'études supérieures de lettres et d'un CAPES obtenu en 1963, il est plus tard détenteur de quatre doctorats: Un doctorat en linguistique comparée obtenu en 1973; un doctorat d'Etat-ès-lettres de linguistique descriptive; un doctorat d'Etat ès-lettres de littérature française comparée et un autre ès sciences religieuses en théologie protestante décroché en 1976.
Il commença sa carrière professionnelle comme assistant à l'Université de Dakar, au Sénégal, de 1960 à 1961, avant de poursuivre ses études à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud (France) de 1961 à 1962. Il occupe ensuite un poste d'élève-professeur au lycée Chaptel à Paris. De 1963 à 1966, il est nommé assistant à l'Université de Brazzaville (actuelle Université Marien Ngouabi), puis maître-assistant de 1966 à 1969 et enfin maître de conférences délégué en linguistique de 1969 à 1971.
Dès l'an 1972, il devient maître-assistant à l'INALCO et à l'Université de la Sorbonne nouvelle. Il poursuit sa carrière professionnelle comme maître de conférences à l'Université d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, en 1978. En 1968, il devient ministre plénipotentiaire du Congo à la Conférence de Nairobi (Kenya) sur l'éducation organisée par l'UNESCO.
Le Pr Jean-Pierre Makouta Mboukou dirigea, durant sa carrière universitaire, moult travaux d'étudiants pour l'obtention de maîtrises, de diplômes d'études approfondies (DEA) et de thèses de lettres, tout comme il participa à des jurys de soutenances en France et en Belgique.
Membre de la Biennale et du Conseil international de la langue française (CILF), il fut aussi membre du Comité directeur de l'Association des écrivains de langue française de l'Académie italienne. Le 17 octobre 1975, il fut élu membre associé de l'Académie des Sciences d'Outre-mer.
Sur le plan politique, il a été vice-président du Sénat, député de 1963 à 1968, mais aussi ministre plénipotentiaire.

Alain-Patrick MASSAMBA

FOOTBALL

Tempête sur les Diables-Rouges

Oubliés les rêves de Coupe d'Afrique des nations au Cameroun! Le Congo tire les premières leçons de son élimination de la plus prestigieuse des compétitions de la CAF, pour «mieux préparer» l'avenir, assure-t-on. Départ du sélectionneur national intérimaire, professionnels et dirigeants fédéraux sur la sellette…

La récente élimination des Diables-Rouges A football, a causé bien des dégâts même si, en apparence, tout paraît calme et si l'on affirme dans les milieux officiels que le programme tracé voilà deux ans sera poursuivi sans subir de grandes modifications.

Le premier volet des mesures annoncées par le Comité exécutif de la Fédération congolaise de football, au lendemain de son interpellation par le ministre des Sports Hugues Ngouélondélé, est le lancement de l'appel à candidatures du sélectionneur national des Diables-Rouges A. Réuni samedi 3 avril dernier, il a élaboré une fiche déterminant le profil, les missions et les objectifs assignés au prochain sélectionneur national.

Il est clair, comme nous l'avons pressenti dans le précédent article après le fiasco des Diables-Rouges à Bissau, que l'intérim de Barthélemy Ngatsono a brutalement pris fin.

L'intérim de Barthélemy Ngatsono a brutalement pris fin

Mais ce qui est arrivé semblait inévitable. Dans ce genre de situations, on recherche toujours les causes et les responsables. La tête de l'entraîneur est souvent mise à prix. Sa responsabilité est totale. Les résultats sont-ils satisfaisants ou positifs? il jouit alors de l'entière confiance de ses dirigeants. Dans le cas contraire, son étoile pâlit. Il n'y a donc rien de nouveau sous le firmament. De retour de Bissau, le sélectionneur s'est exposé aux critiques les plus sévères. Qui ont fini par l'emporter.

Coup de pieds dans la fourmilière

Le second volet des mesures d'urgence concerne les staffs techniques des autres équipes nationales hommes. Le Comité exécutif a prononcé aussi leur «dissolution» sans autre forme de procès. La tempête a donc balayé aussi bien Clément Massamba (entraîneur des U20), que Candido Valdo (pour les U17), leurs adjoints, leurs préparateurs des gardiens de but et, sans nul doute, leurs encadrements médicaux. Personne ne s'attendait à ce que le Comité exécutif étende ces sanctions aux sélections à limite d'âge.

Mais suffit-il de remplacer des techniciens par d'autres techniciens pour que les choses aillent comme par enchantement? Il faudra éliminer ce qui a conduit à la situation présente qui n'est pas nouvelle. Cela fait trois éditions d'affilée que le Congo sera absent à la phase finale d'une Coupe d'Afrique des nations. Certains doutent que le futur entraîneur des Diables-Rouges A, par exemple, soit le Moïse qu'attendent les férus du football congolais pour leur équipe nationale.

Les joueurs professionnels sont désormais mis à l'index. Les médias, comme les analystes, reprochent aux «pros» de n'avoir pas apporté le «plus» escompté à l'équipe nationale. Les Bifouma, Ndinga, Ganvoula, Ibara, Makiessé, Tchilimbou,etc., adulés hier, sont aujourd'hui accusés d'être les principaux responsables de l'élimination de l'équipe nationale. Et l'on s'achemine vers une révision de la position des responsables à leur égard. Eux qui étaient les titulaires incontestés seraient remplacés par des joueurs locaux.

Mais, les dirigeants fédéraux eux-mêmes sont aussi sur le grill. D'aucuns ne leur reconnaissent pas une grande compétence et les accusent d'avoir laissé pourrir la situation pour n'en prendre conscience que tardivement. D'autres les accusent d'immixtion dans ce qui ne les concerne pas.

Il faut souhaiter que les premières mesures annoncées et celles à venir soient un déclic. Sinon, ce sera cautère sur jambe de bois…

Jean ZENGABIO

BASKET-BALL A BRAZZAVILLE

Lancement de la nouvelle saison

La nouvelle saison de basket-ball à Brazzaville a été lancée lundi 5 avril 2021 par le premier vice-président de la Ligue départementale, Claude Koulengana. Mais il va falloir patienter jusqu'au 17 avril pour voir le ballon orange rebondir à nouveau dans les gymnases.

C'est ce qui est ressorti de la réunion du bureau de la Ligue avec les dirigeants des clubs et d'autres acteurs de la balle orange brazzavilloise tenue au gymnase d'Ornano. Le chronogramme proposé par la Ligue a été adopté. La saison s'est ouverte par un séminaire de formation sur la gestion administrative des clubs animé par le secrétaire général de la Fédération congolaise

Claude Koulengana (à dr.), premier vice-président de la Ligue

de basket-ball (FECOKET), Faustin Nianga. Le séminaire pour les entraîneurs, les arbitres et les officiels de table et de marque (OTM), se déroulera du 8 au 10 avril. Les championnats départementaux, qui débuteront le 15 mai pour se terminer le 15 juillet, seront précédés par un tournoi dit de relance, du 17 avril au 10 mai 2021. Ce tournoi se disputera en deux zones. Concernant les championnats, la Commission technique planche sur la formule idéale. Les clubs sont astreints au paiement obligatoire des droits d'engagement et autres frais statutaires.

Dans le cadre des mesures sanitaires édictées par les autorités du pays, le test PCR est obligatoire, et la vaccination encouragée. En raison de ces mesures, l'entrée dans les gymnases pourrait être payante, contrairement aux années antérieures.

Sur le renouvellement des instances dirigeantes, la Ligue est dans l'attente du chronogramme électoral de la FECOKET.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

FOOTBALL AFRICAIN

A eux, le Cameroun !

Tous les barons habituels seront au rendez-vous du Cameroun. Mais la 33e Coupe d'Afrique des nations (9 janvier au 6 février 2022) sera tout de même teintée d'inédit: pour la première fois, les Comores et la Gambie seront présents.

Les contours de la 33e Coupe d'Afrique des nations sont connus. Après plus d'une année de batailles souvent âpres, 23 des 24 protagonistes (en attendant le match Sierra Leone-Bénin, en juin prochain) peuvent se satisfaire du devoir accompli.

Les fidèles

Disons-le tout de suite: il n'y a pas eu de surprise. A l'Algérie, tenante du titre et dix-neuvième participation, et au Sénégal (seizième participation), finaliste malheureux en 2019, sont venus s'ajouter l'Egypte qui en sera à sa vingt-cinquième participation, la Tunisie à sa vingtième présence, la Côte d'Ivoire (24e participation), le Ghana (23e participation), le Nigeria (19e participation), le Maroc (18e participation). A eux seuls, ces huit pays représentent un total de 141 participations en phase finale.

Les infidèles

Il y a une autre catégorie qu'on peut désigner par les infidèles. Dans cette catégorie on peut ranger les pays dont la participation s'est faite plus irrégulière avec des périodes denses et des périodes de vaches maigres. C'est le cas de la Guinée (13 participations), du Burkina Faso et du Mali (12 présences chacun).

Les revenants

Tout le monde applaudira le grand retour sur la scène internationale

L'Algérie, tenante du titre

d'anciens vainqueurs de l'épreuve: l'Ethiopie (11 participations) et le Soudan (9e participation), respectivement en 1963 et 1970. La dernière participation de l'Ethiopie date de 2013, et celle du Soudan, de 2012. Reste le Gabon, qui a été présent 8 fois et dont la dernière participation date de 2017 à domicile.

Les absents

Des 23 finalistes, neuf ont déjà remporté au moins une fois la Coupe d'Afrique des nations : Egypte (8), Cameroun (5), Ghana (4), Nigeria (4), Algérie (2), Côte d'Ivoire (2), Maroc, Ethiopie et Soudan (1). Manquent à l'appel parmi les anciens vainqueurs : la RDC, lauréate deux fois (1968 et 1974) et dont tous les indices pourtant laissaient entrevoir une vingtième participation, le Congo (1972), l'Afrique du Sud (1976) et la Zambie (2012). Sans oublier la Libye, finaliste en 1980.

Globalement, ces éliminatoires appellent quelques remarques. L'Afrique de l'Ouest se taille la part du lion avec 12 pays sur 24 présents (en comptant le vainqueur du dernier match entre Sierra Leone et Bénin). L'Afrique du Nord aura 4 représentants, l'Afrique centrale 3, l'Afrique de l'Est 2 et la zone Sud 3. Tout irait bien si, malheureusement, il n'y avait eu le report en juin du décisif Sierra Leone-Bénin, chamboulé suite à la contestation par les Béninois de 6 tests COVID-19 dans leurs rangs. Le sport n'est pas la guerre et ne doit jamais donner lieu à des manipulations, de la tricherie. La victoire en sport doit être claire et limpide, et soutenue par des règles incontestées.

D'ici là, le Comité d'organisation prendra le relais. A lui non plus, il ne sera rien pardonné. On attend beaucoup du Cameroun. En cas de défaillance, que les membres de ce Comité le sachent, ce n'est pas eux personnellement qui seront mis en cause, mais leur pays et ceux qui le dirigent. D'ici là aussi, tous se retrouveront le 25 juin pour savoir qui jouera contre qui. C'est important... Vive la CAN !

G.-S.M.

HANDBALL/CAN FEMININE 2021

Le Congo retrouve l'Angola dans la poule C

La cérémonie de tirage au sort de la 24e édition de la Coupe d'Afrique des nations seniors dames s'est tenue le jeudi 1er avril dernier à Yaoundé, au Cameroun. Le Congo évoluera dans la poule C, en compagnie de l'Angola et de l'Algérie, de vieilles connaissances, et du Cap Vert. Cette compétition est prévue du 10 au 20 juin prochain à Yaoundé.

La 24e édition de la Coupe d'Afrique des nations seniors dames sera la première compétition organisée par la Confédération africaine de handball (CAHB) dans le contexte de la COVID-19. Douze équipes réparties dans trois poules de 4 y prendront part. Logé dans le groupe C, le Congo retrouve de vieilles connaissances et le Cap Vert. Les Diables-Rouges avaient croisé le fer avec les Angolaises dans la poule B, il y a trois ans, à Brazzaville. L'issue de cette rencontre a été d'un goût amer pour les Congolaises, étrillées sur le score de 32-19. Quant aux Algériennes, elles avaient été battues par les Diables-Rouges en match de classement en 2018, sur le score de 24-22. Les Capverdiennes, méconnues des Congolaises, feront figure de petit poucet de la poule C.

Avec le schéma des trois groupes, il n'y aura pas de quart de finale facile. Donc, il faut faire la meilleure première partie possible pour être complètement engagée dans la compétition'', a indiqué Younes Tatby.

Pour le technicien français-marocain des Diables-Rouges, *''le Congo n'est pas dans une poule facile. L'Angola est la meilleure nation africaine. Le Cap Vert est la surprise, mais il faut s'en méfier, car il est en évolution si on voit ce que leurs garçons ont fait en Tunisie; pour leur première participation, ils ont réussi à passer en Coupe du monde''*

L'Angola étant dans la même

Les Diables-Rouges en 2018

poule avec le Congo, le stage de préparation prévu en Angola est annulé, a annoncé Tatby. *''L'équipe restera finalement à Brazzaville, dans l'espoir de ramener la Guinée ou n'importe quelle équipe pour remplacer l'Angola. L'objectif est de figurer dans les deux premières places de groupes, pour éviter les calculs et les équations en cas de troisième place. Après on partira match par match'',* confie-t-il.

Cette édition de la coupe d'Afrique sera particulière, à cause de la pandémie de Covid-19. Une mission d'inspection des membres de la Confédération africaine de handball est actuellement à Yaoundé, depuis le 28 mars 2021, avec un double objectif : visiter les infrastructures devant accueillir l'événement (sites d'hébergement et de compétition) et mettre en place un dispositif de sécurité sanitaire pour le bon déroulement de la compétition. Le match d'ouverture opposera le Cameroun, pays hôte, au Kenya.

Jean ZENGABIO

Poule A : Sénégal - Tunisie - Guinée - Madagascar
Poule B : RD Congo - Cameroun - Nigeria - Kenya
Poule C : Angola - Congo - Algérie - Cap-Vert

Programme des Nations Unies pour le développement

Appel à propositions pour le recrutement d'un bureau d'études agrée par le Ministère de l'Environnement pour la réalisation d'une étude d'impact environnemental et social (EIES) pour la construction et l'aménagement de la micro/mini centrale hydroélectrique et réseau électrique en République du Congo

RFP N°.: 004 RFP/COG10/03/2021
Projet: Mini réseaux hydroélectriques pour l'électrification rurale au Congo-Brazzaville
Pays: République du Congo
Publié le: 15 March 2021

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo à Brazzaville en appui au gouvernement de la République du Congo envisage de mettre en œuvre le projet «Mini réseaux hydro-électriques pour l'électrification rurale au Congo-Brazzaville».

L'objectif de la mission est de procéder à l'évaluation de la situation environnementale et sociale de la zone d'implantation de l'ouvrage afin de mieux appréhender la prise en compte des communautés impactées par le processus de mise en œuvre du projet et d'en estimer les mesures d'atténuation.

Le PNUD invite les Bureaux d'études agrées par le Ministère en charge de l'Environnement à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Le prestataire sera un bureau d'études ou une firme qui devra avoir le profil suivant:
- Firme agréée d'études environnementales ayant plus de 7 années d'expérience et ayant déjà mené au moins trois études similaires au cours des 5 dernières années pour des aménagements de même nature et même dimensions;
- Disposant de ressources financières suffisantes pour mener à bien la mission.

Le PNUD se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute proposition, de rendre l'une ou l'ensemble des propositions non recevables, et de rejeter toutes les propositions à tout moment avant l'adjudication du marché, sans encourir de responsabilité, ni obligation d'informer le (s) soumissionnaire (s) concerné (s) du motif de l'action du PNUD. Le PNUD n'est pas tenu d'attribuer le contrat à l'offre la moins chère. Avant l'expiration de la validité de la proposition, le PNUD attribuera le marché au soumissionnaire qualifié en fonction des critères d'attribution indiqués dans la FT.
Dans le cas où un soumissionnaire n'a pas été retenu, le soumissionnaire peut demander un débriefing du PNUD. L'objectif du débriefing est de discuter des points forts et des faiblesses de la présentation du soumissionnaire, afin d'aider le soumissionnaire à améliorer ses futures propositions de possibilités d'approvisionnement du PNUD. Le contenu des autres propositions et la façon dont ils se comparent à la présentation du soumissionnaire ne seront pas discutés.
A cet effet, les soumissionnaires intéressés par le présent appel à proposition sont priés de bien vouloir postuler en ligne https://etendering.partneragencies.org (etendering) - Event ID: COG10-0000008759 avant le délai de soumission des offres techniques et financières prévu à l'heure indiquée en ligne au niveau du système etendering.

Les termes de référence de la mission sont disponibles à travers le lien suivant: https://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=76381

Brazzaville, le 18 mars 2021

Emma Ngouah-Anoh

Représentante Résidente adjointe

Maître Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire en la résidence de Brazzaville
35, avenue de Auxence ICKONGA, 1er étage immeuble IWANDZA
(Face à l'Ambassade d'Italie), Centre-ville, Brazzaville.
Boîte Postale: 1674, Téléphone: (+242) 05 536.17.98/ 06 665.34.83
E-mail: officenotarial.mounguengue@qmail.com / REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS
LALLA BUSINESS

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de Francs CFA
Siège social: 48, rue Yakomas, Poto-Poto, Brazzaville
RCCM: CG-BZV-01-2019-B 13-00197 (République du Congo)

Suivant procès-verbal des décisions extraordinaires de l'Associé unique de la société «LALLA BUSINESS» S.A.R.L.U., reçu en la forme authentique le vingt-quatre mars deux mil vingt et un, par Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire titulaire d'un Office Notarial à Brazzaville, enregistré le 30 mars 2021 à la recette d'Impôts de Poto-Poto, Brazzaville, sous folio 059/7 numéro 0725, il a été décidé:
• L'extension de l'objet social: en y ajoutant la Vente de fournitures de bureau et des consommables, le Secrétariat bureautique, la Vente des produits cosmétiques, la Vente des produits alimentaires, la Vente des appareils électroménagers, la Vente des pièces détachées de véhicules, la Quincaillerie, le transport terrestre et fluvial, la Vente de véhicules, l'agro-alimentaire, l'activité agro-pastorale et l'agro-industrie.
• L'extension d'activités: ouverture d'un nouveau magasin de la société «LALLA BUSINESS» S.A.R.L.U. à Brazzaville, au 49, rue Haoussa, Poto-Poto.
• La mise à jour des statuts.
Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville en date du 1er avril 2021

Pour Avis,
Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.net

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/ECG/DG/2021

POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société de bâtiments et travaux publics en vue de la réhabilitation de son agence située à Tié Tié – Pointe-Noire.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 26/04/2021 à 16 heures 00.

Fait à Brazzaville, le 25/03/2021.

La Direction Générale

Halte aux fausses informations
Stop
D'où vient l'information ?
Une source fiable est votre option la plus sûre
Réfléchis
Qu'est-ce qui manque ?
Si l'information semble bizarre, soyez prudent(e)
Vérifie
L'information est-elle corroborée par des faits ?
Vérifiez si l'info est corroborée par des sources crédibles. En cas de doute, veuillez vous adresser à des vérificateurs de faits locaux.